

## Adrian Wüthrich

L'ancien lobbyiste du SEV parle du trafic, de la politique, de l'armée et de Ernst Leuenberger.

Pages 6-7



## Les profiteurs écœurent

Une manif a eu lieu suite au vote du Parlement sur l'accord UBS. Aucun garde-fou n'a été obtenu en échange pour empêcher les aberrations du système financier et prévenir une nouvelle crise économique.

Pages 4 et 19



## Un membre SEV actif

Fernando Luis David, conducteur aux TPG, souhaite un syndicat plus combatif.

Page 20

## Interruption des négociations pour le renouvellement de la CCT

# Négociations suspendues

La CCT CFF régit les conditions de travail de la majorité des employés. Les CFF ont entamé une attaque frontale envers ce document fondamental. Une raison suffisante pour geler les négociations en cours à ce propos.

Actuellement les négociations sont en cours pour le renouvellement de la CCT CFF. Le nouveau système salarial ToCo doit être négocié ainsi que la participation dans l'entreprise et les réglementations sur le temps de travail.

C'est au milieu de ces négociations que CFF Cargo a annoncé qu'aucune CCT ne serait acceptée pour le personnel de bureau lors de l'externalisation de CFF Cargo International. Les négociations sur une CCT pour le personnel d'exploitation doivent démarrer seulement quand celui-ci aura été externalisé. En attendant, les collaborateurs en fonction restent employés chez CFF Cargo.

Pour le SEV et les autres partenaires de négociation, il est clair qu'il doit y avoir dès le départ une CCT en vigueur à CFF Cargo international, et cela pour tous les collaborateurs. L'exigence de CFF Cargo représente une attaque frontale du partenariat social. Il exprime aussi un mépris du personnel externalisé. C'est pourquoi, pour les partenaires sociaux représentant le personnel, les conditions d'une discussion sur un renouvellement de la CCT ne sont plus réunies. Ils ont par conséquent décidé de suspendre les négociations.

Page 3



«Me mues halt rede mitenand»: si CFF Cargo ne veut pas de CCT, les conditions d'un renouvellement ne sont pas réunies.

## Lausanne

# On veut chasser quarante cheminots



Les CFF ont d'abord pensé au sort des bâtiments avant de s'inquiéter de celui des ouvriers.

Cela fait des mois que l'on parle dans le canton de Vaud de l'implantation de trois musées à proximité de la gare CFF de Lausanne. Ces musées vont chasser quarante cheminots qui s'occupent aujourd'hui de l'entretien du matériel roulant de la division voyageurs. Les CFF n'ont su anticiper ni les besoins d'entretien croissants de la flotte du trafic régional, ni l'aménagement d'un nouveau site dans la

région lausannoise. Résultat des courses: les quarante cheminots certes conservent leur emploi aux CFF, mais ils sont priés d'aller chercher du travail ailleurs, de préférence à Bienne... Vu que ce n'est pas demain que les musées seront construits, les cheminots du centre d'entretien demandent aux CFF qu'on leur aménage un lieu de travail sur Vaud.

Pages 8-9

## ÉDITO

### NOUS N'EN DÉMORDRONS PAS !

*Ces derniers jours ont été l'occasion pour nous d'informer nos membres dans chaque région à propos de l'état des négociations sur le renouvellement de la CCT.*

*Nous avons expliqué la manière dont les CFF voient le nouveau système salarial et les conditions qui doivent être remplies pour que l'on puisse donner notre accord au final (voir dossier dès la page 10). On peut se réjouir de la bonne fréquentation de ces réunions. Nos membres ont pris part avec intérêt aux discussions.*

*Ces réunions ont renforcé notre position ! Nous allons lutter avec fermeté pour nos trois revendications de base : pas de redistribution du bas vers le haut, maintien de l'unité des CFF et aucune dévalorisation de métiers ou catégories de métiers.*

*Les CFF ne nous feront pas de cadeaux. Nous sommes d'ailleurs indignés par les déclarations concernant la CCT pour le personnel de bureau de la nouvelle société de fret international. Ce manque d'intérêt pour une convention collective de travail montre clairement que la lutte pour le partenariat social s'est durcie.*

*Nous sommes prêts à mener cette lutte jour après jour, mais nous n'obtiendrons de succès que si nous tirons tous à la même corde !*

Manuel Avallone, vice-président SEV

## EN VITESSE

## PROJET «GIRASOLE»

■ Le Conseil de fondation des CFF a décidé de regrouper neuf sites répartis en ville de Berne en construisant deux nouveaux bâtiments administratifs à Berne Wankdorf. Ils regrouperont les services centraux du groupe, ceux des divisions Infrastructure et de l'Immobilier ainsi que la centrale de gestion du trafic d'ici 2014. Avec cette structure, les CFF veulent optimiser les processus de travail et de communication. « Ce nouveau site augmente la qualité des places de travail pour 1700 collaborateurs », écrit les CFF. Le SEV mesurera le projet « Girasole »

à l'aune de cette promesse et espère qu'il y aura ensuite moins de déménagements de bureaux qu'il n'y en a eu jusqu'ici.

## UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR GARANTO

■ Le congrès de GaraNto, le syndicat du personnel de la douane et des gardes-frontières, a élu David Leclerc comme nouveau président. Leclerc appartient au corps des gardes-frontières et il succède à l'expert de douane Rolf Uster, qui se retire. Le nouveau président veut façonner, de concert avec les acteurs concernés, l'avenir des collaborateurs et celui du syndicat. De l'employeur Confédération, il attend qu'il respecte le partenariat social à tous les échelons hiérarchiques, comme prévu explicitement par les politiques et la législation.

## RECTIFICATIF

■ La retraite d'Urs Schlegel (62 ans), n'est pas prévue à la fin de cette année, comme annoncé dans le contact.sev du 10 juin, mais seulement au cours de l'année prochaine. Urs Schlegel a dirigé auparavant la division Voyageurs des CFF et a pris la direction par intérim de la division Voyageurs en mai suite au départ surprise de Jürg Schmid. « Je présume que je dirigerai la division Voyageurs au moins durant les neuf, dix prochains mois, jusqu'à ce qu'un successeur définitif soit choisi et qu'il prenne ses fonctions », déclare Schlegel dans le journal des CFF du 2 juin.

Rencontre SEV avec des parlementaires sur le thème du financement du rail

# Bien des souhaits et trop peu d'argent

Informations de première main : lors de la rencontre SEV, le secrétaire général du DETEC Hans Werder s'est exprimé sur le financement des transports publics

« Nous devons décider aujourd'hui sur les congestions de trafic de l'année 2030 » : Hans Werder a précisé d'emblée, au début de son exposé, où se situent les problèmes. Le secrétaire général du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication s'exprimait sur l'état des projets ferroviaires et de leur financement devant deux douzaines de membres du Parlement et devant les spécialistes SEV de la politique des transports. L'augmentation de la population, la croissance économique

## LA CAISSE DE PENSIONS PÈSE LOURD

Pour le secrétaire général du DETEC Hans Werder, il est clair que la Confédération doit faire sa part pour assainir la Caisse de pensions CFF.

Le président SEV Giorgio Tuti a insisté auprès des parlementaires des deux sexes présents : « Le personnel fait sa part depuis longtemps, il ne comprendrait

pas que le Parlement empêche cet assainissement. » Le SEV s'est toujours engagé en faveur des intérêts de la collectivité dans les questions de politique des transports, il compte maintenant sur le Parlement dans le dossier de la Caisse de pensions.

pmo

et l'urbanisation forment les conditions cadres qui impliquent que le trafic va également continuer à croître. Werder a mis en évidence que, jusqu'ici, la croissance a toujours dépassé les prévisions. Le réseau de transport atteint aujourd'hui ses limites de capacité, ce qui se traduit par des trains bondés et des bouchons sur les routes. De surcroît, les coûts d'entretien des deux réseaux prennent l'ascenseur à cause de leur âge et de l'intensité du trafic.

« Nous devons éliminer les goulets », a ensuite constaté clairement Hans Werder. Si cela ne réussissait pas, il faudrait s'attendre à de graves préjudices pour l'économie. Pour le financement, il n'existe que deux possibilités : ou ce sont les utilisatrices et utilisateurs qui paient, ou ce sont les contribuables, par l'impôt – « personne n'a jamais pu me démontrer autre chose... ». On se retrouve ainsi au cœur des tensions entre ce qui est souhaitable du

point de vue de la politique des transports et ce qui est faisable financièrement.

Werder a subdivisé ensuite son aperçu en trois chapitres : les éléments qui sont déjà décidés, ceux qui arriveront à échéance lors de la législature 2011-2015 et ceux du plus long terme. Le Conseil fédéral doit encore prendre ses décisions avant les vacances d'été sur la prochaine convention de prestations avec les CFF. Celle-ci mettra à disposition les moyens supplémentaires nécessaires pour l'entretien de l'infrastructure, mais l'argent sera déduit des crédits du fonds FTP.

## Fixer les priorités

D'autre part, le Conseil fédéral travaille au prochain programme d'économies qui prévoit des coupes supérieures à la moyenne pour les transports et finalement il y a une initiative parlementaire qui veut



Secrétaire général du DETEC, Hans Werder a parlé de l'avenir des transports et des défis qui les attendent. Cette conférence a été suivie par des auditrices et auditeurs attentifs lors de la rencontre SEV avec des parlementaires à Berne.

CFF Cargo remet en question le partenariat social

## Le SEV suspend les négociations avec les CFF

Le SEV annule la prochaine échéance de négociation du renouvellement de la CCT CFF. L'annonce faite par CFF Cargo de ne pas prévoir de convention collective de travail pour le personnel de bureau lors de la création d'une nouvelle société de fret international est à l'origine de cette annulation.

« Il s'agit d'une attaque frontale contre le partenariat social », souligne le vice-président du SEV Manuel Avallone, qui est en charge de tous les dossiers CFF et qui dirige la délégation syndicale de négociation de la CCT

CFF. Le syndicat du personnel des transports SEV avait clairement fait savoir aux CFF lors de la consultation standardisée effectuée à l'occasion des réorganisations qu'une convention collective de travail couvrant les collaboratrices et les collaborateurs, soit aussi le personnel de bureau, était impérative.

« Des négociations sur un nouveau système salarial avec les CFF n'ont pas de sens aussi longtemps que ces derniers remettent en cause un partenariat social contractuel pour la nouvelle société », indique le secrétaire syndical Philipp Hadorn. Aussi le SEV a-t-il communiqué aujourd'hui aux CFF qu'il a rayé de son agenda les négociations prévues à ce titre samedi prochain. « Nous nous tenons en tout temps à disposition pour éclaircir la



La CCT doit aussi inclure le personnel de bureau de Cargo et la sécurité de l'emploi doit être garantie pour tous.

situation », ajoute Manuel Avallone. « Les travaux portant sur le renouvellement de la CCT pourront se poursuivre si une entente est trouvée au sujet de la nouvelle société Cargo. »

Lors de la consultation, le SEV avait souligné qu'une CCT pour tous constituait la

revendication la plus importante. Il requiert également la sécurité de l'emploi pour l'ensemble du personnel concerné et l'implantation en Suisse du siège de la nouvelle société. Une pétition sera prochainement remise aux CFF pour soutenir ces revendications. pmo

que le fonds d'infrastructure avance 850 millions pour décharger les cantons.

Dès 2011, le Parlement devra définir les projets qui doivent être réalisés en priorité parmi la liste impressionnante des vœux pies. Il faudra aussi régler en même temps la question de leur financement. Hans Werder a souligné: « Comme toujours, ce sera au peuple de décider en dernier ressort. » Il a indiqué que l'argent viendra aussi à manquer pour le financement du réseau routier. Dès 2015 environ, le compte routier spécial pour la construction des routes sera dans les chiffres rouges.

Fidèle au principe que le financement ne peut provenir que de l'impôt ou de taxes, Werder s'est dit persuadé que la discussion sur les tarifs des transports publics devra avoir lieu au cours des années qui viennent.

Un financement entièrement nouveau

Il va falloir à long terme repenser entièrement tout le financement du système de transports sur le rail et sur la route car la source de recettes principale se tarira un jour ou l'autre: « Tôt ou tard ce ne seront plus les huiles minérales qui seront utilisées comme carburants et les impôts et suppléments fiscaux qui les frappent disparaîtront. »

Il faudra discuter en même temps d'un changement fondamental de système. Pour Hans Werder, le Mobility Pricing tient la corde. « Qui se déplace paie selon le trajet, le temps de déplacement et la charge écologique du moyen de transport qu'il utilise », ceci tant pour les transports publics que pour les transports privés. Il a terminé par un appel: « Nous avons encore un peu de temps mais nous devrions commencer cette discussion maintenant! »

Peter Moor/SA

### PHOTO DE LA SEMAINE: LES FEMMES SUR LA PLACE FÉDÉRALE



Parce qu'il y a encore du boulot avant d'atteindre une vraie égalité entre hommes et femmes, notamment en matière de salaires, les représentantes de différents syndicats sont venues manifester devant le Palais fédéral à l'occasion du début de la session parlementaire d'été, le lundi 14 juin. Une date qui est aussi celle du jour anniversaire de la première grève des femmes, en 1991. Le Parlement a bien reçu le message: le Conseil national a voté un crédit de 120 millions de francs pour financer la poursuite du programme d'encouragement à la création de places de crèches, soit davantage que les 80 millions proposés par le Conseil fédéral.

### Coupe du monde

## Carton jaune pour la FIFA

1000 délégués syndicaux ont donné symboliquement un carton jaune à Sepp Blatter lors de la conférence annuelle de l'Organisation internationale du travail (OIT) à Genève. Ils exigent de la FIFA qu'elle use de son influence pour garantir des conditions de travail décentes. A Zurich, l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière OSEO a déposé au siège de la FIFA 13715 cartons jaunes à l'appui de sa pétition contre l'exploitation lors du Mondial.

Le Mondial 2010 n'a nullement profité à la population sud-africaine. En vue de cet événement, des droits humains élémentaires ont été bafoués: les salaires des ouvriers de la construction étaient inférieurs au minimum vital, des quartiers pauvres ont été détruits pour construire de nouveaux stades, et la FIFA a même tenté de restreindre la liberté de la presse.

## Conseil fédéral et UBS : le régime du statu quo

Après des mois d'âpres controverses et de bravades en tous sens, l'accord UBS a été approuvé par les Chambres, sans clause référendaire, sans conditions en matière de législation sur les banques, sans nomination d'une commission d'enquête parlementaire, sans restriction quant au mode de rémunération des patrons et managers de haut vol. La majorité parlementaire, dite du centre mais bien ancrée à droite dès qu'il s'agit d'intérêts économiques, a du même coup écarté le programme de mesures compensatoires proposé sans conviction par un Conseil fédéral qui avait surestimé le risque d'une entente durable – et contre nature – entre les deux camps initialement opposés à l'accord UBS : l'UDC tout à droite, qui a fini par s'abstenir au terme d'un parcours ridiculement méandreux et le PS (et les Verts) à gauche, qui auront eu le mérite de la cohérence sans obtenir le moindre résultat.

Sans parler des contribuables américains qui ont fraudé leur fisc avec l'aide plus ou moins active de la plus grande banque suisse, l'accord se solde par un gain net pour l'UBS, tirée à grands frais du piège dans lequel elle s'était mise par pur esprit de lucre, au mépris des lois et bonnes pratiques. L'économie se réjouit de ce nouveau sauvetage dont les autorités fédérales n'ont pas fini de payer le prix, en termes de crédibilité des personnes et des institutions, Conseil fédéral en tête.



*Dire qu'on les appelait respectueusement nos Sept sages. Quel surnom pas trop insolent donner aujourd'hui à ce groupe de sept individualités de force inégale, oubliées d'une concordance jadis impérative, arc-boutées sur leurs dossiers et leurs pouvoirs respectifs ? On sent bien que les membres de l'Exécutif fédéral se contentent de gérer et ne discutent plus guère de politique, en tout cas pas de politique bancaire – comme si les grandes options étaient inspirées depuis la Paradeplatz et reprises telles quelles par la majorité.*

*A défaut de débat politique, les avis et conflits personnels prennent le dessus. On le voit bien avec les règlements de compte déclenchés par le très récent retour en Suisse de*

*Max Göldi. Lors de la séance de vendredi dernier, l'ambiance, gâchée par les rivalités et désaccords*

*sur l'affaire libyenne, s'est avérée peu propice aux avancées, même ti-*

*mides. Du coup, le Conseil fédéral a repoussé à « l'après-pause estivale » l'adoption du « Message additionnel sur la réforme de la direction de l'Etat ». Il s'accorde ainsi un nouveau délai de réflexion que ne sauraient justifier à eux seuls les minimes changements envisagés, principalement la présidence pour deux ans et une poignée de secrétariats d'Etat supplémentaires.*

*D'où la nécessité d'un prétexte, opportunément fourni par le rapport des Commissions de gestion sur la crise financière et l'affaire UBS, déposé le 31 mai dernier. Ce rapport contient certaines observations et recommandations dont le Conseil fédéral veut encore évaluer la teneur et vérifier le bien-fondé.*

*En réalité, la « direction de l'Etat » résiste de toutes les forces communes qui lui restent à l'idée même d'une réforme de son mode d'élection et de fonctionnement. Phénomène bien connu : les occupants de la salle de commande défendent opiniâtement leur poste, considérant toute intervention extérieure comme une intrusion intolérable. Dans ce refus aussi sourd que résolu, on peut lire une sorte de codépendance, forme abâtardie de la solidarité.*

*Autre supposition : le système de dysfonctionnement paraît à ce point stabilisé, tellement rassurant aussi, que le Conseil fédéral croit bien travailler alors même qu'il se trouve en plein déni de réalité. Plus grave encore, si possible : il s'avère incapable de tirer la leçon des événements récents, tout comme les CEO et autres capitaines de l'économie privée. Ces derniers continuent de s'attribuer des bonus disproportionnés et persèverent dans des pratiques peu compatibles avec la responsabilité sociale de l'entreprise. De son côté, le gouvernement, imperturbable, trouve commode de se réfugier dans le statu quo, préférant les difficultés connues au changement, avec ses risques inhérents, mais aussi ses chances potentielles.*

**Yvette Jaggi**

Pas d'amélioration sur le marché des places d'apprentissage

## Au chômage et en plus puni !

Le nouveau « baromètre des places d'apprentissage » montre que la situation sur le marché des places d'apprentissage est loin d'être aussi rose que le prétend l'Office fédéral de la formation professionnelle (OFFT) et de la technologie. A la lecture du « baromètre », on constate en effet que la tendance au recul du nombre de places d'apprentissage offertes amorcée l'an passé se poursuit (-3%). La part des entreprises formatrices a également à nouveau régressé (-3,4%). En outre, malgré le recul démographique des jeunes en âge

d'entrer en formation – ce qui, selon l'OFFT, devait contribuer à résoudre le problème – le nombre de places offertes reste inférieur au nombre de jeunes. Les jeunes ne se trouvent donc pas face à un vrai choix professionnel et ne sont pas confrontés à un marché qui fonctionne.

Ils risquent ainsi de se trouver obligés d'accepter des métiers pour lesquels ils n'ont pas la motivation, ni les aptitudes. Pour que le marché des places d'apprentissage fonctionne, il faut en effet que l'offre dépasse la demande d'environ 15%, ce

qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

La revendication de l'USS de créer 10 000 nouvelles places de formation s'en trouve donc d'autant plus justifiée. Pour les jeunes originaires de la migration, la situation est encore plus difficile. Une enquête du Fonds national suisse de la recherche scientifique a récemment confirmé qu'ils ont de plus grandes difficultés à s'intégrer sur le marché de l'emploi et se retrouvent de ce fait souvent contraints face au choix de la profession de revoir leurs exigences à la baisse.

Passant cette situation difficile par pertes et profits, la majorité bourgeoise du Parlement a choisi non pas d'améliorer le sort des jeunes sans emploi, mais de les discriminer en les obligeant, via la révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI), à accepter n'importe quel emploi jusqu'à 30 ans et en réduisant drastiquement les prestations de chômage des moins de 25 ans. Ce mépris de la jeune génération et de ses problèmes est tout simplement scandaleux. Ce n'est pas aux jeunes de payer la crise !

**Face à cette situation, l'USS réitère ses revendications :**

Rejet clair et net de la révision de la LACI le 26 septembre ; création de 10 000 places d'apprentissage, en particulier pour les jeunes ayant des difficultés scolaires, si nécessaire dans les écoles des métiers publiques ; réduction des entraves au choix du métier, notamment en combattant les discriminations à l'embauche et en supprimant les tests de sélection payants, genre « multichéck ».

Jean Christophe Schwaab

Nouvelle convention collective de travail au LEB

# Une semaine supplémentaire de vacances et primes améliorées

La nouvelle CCT du LEB a été signée à Echallens, dans les locaux de la direction de la compagnie, le jeudi 17 juin. Principale amélioration par rapport à la précédente : une semaine supplémentaire de vacances.

L'arrivée progressive de six nouvelles rames Stadler RBE 4/8 sur la ligne Lausanne-Echallens-Bercher ne passe pas inaperçue. Ce progrès technique coïncide – hasard du calendrier – avec un progrès social moins apparent pour le public mais très important pour le personnel du LEB : la signature de la nouvelle convention collective de travail. Cette nouvelle CCT a été signée le jeudi 17 juin dans les bureaux de la direction de la compagnie

à Echallens. Côté patronal, les signataires sont Yvan Nicolier, président du conseil d'administration et Ulysse Gachet, directeur de la compagnie. Côté syndical, Michel Jaccard, président de la section SEV LEB, et Christian Fankhauser, secrétaire syndical, ont paraphé ce contrat social.

Si une séance de signature d'une CCT se déroule généralement dans une ambiance cordiale et feutrée, les négociations qui précèdent sont rarement paisibles. Le renouvellement de la CCT du LEB n'a pas échappé à la règle. Le président Michel Jaccard rappelle les événements. « L'année passée, la direction avait refusé notre revendication d'une semaine supplémentaire de vacances. Réunie en assemblée générale, notre section nous a mandatés pour exiger cette semaine supplémentaire. » Michel Jaccard explique qu'au terme des né-



Les quatre signataires de la CCT LEB, de g. à dr. : Christian Fankhauser, Michel Jaccard, Yvan Nicolier et Ulysse Gachet.

gociations de la CCT cadre vaudoise, il était convenu que la semaine supplémentaire de vacances devait se négocier au sein des CCT d'entreprises. « C'était le serpent qui se mordait la queue : au niveau cantonal, on dit que la semaine supplémentaire est une affaire à régler au niveau des entreprises, et au sein des entreprises on dit que la semaine supplémentaire doit être inscrite dans la CCT cadre cantonale. Pour finir, notre direction a accédé à notre requête. » La CCT LEB est valable jusqu'au 31 décembre 2013. AC

## LES PRINCIPALES NOUVEAUTÉS DE LA CCT LEB 2010-2013

Outre l'introduction graduelle d'ici à 2013 de la semaine supplémentaire de vacances, la principale nouveauté de la CCT est l'amélioration des primes de fidélité pour 5, 10 et 15 ans de service. Autre nouveauté : l'employeur verse le salaire à 100% durant l'absence pour maladie jusqu'au 60<sup>e</sup> jour et à 90% dès le 61<sup>e</sup> jour d'absence (CCT cadre vaudoise 80%); cette modification entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011.



## IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Editeur : SEV, www.sev-online.ch

Rédaction : Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Pietro Gianolli, Hélène Koch, Henriette Schaffter.

Adresse de la rédaction : contact.sev, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

### Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch. Abonnement annuel (pour non-membres): CHF 40.–

Annonces : Zürichsee Werbe AG, General Wille-Strasse 147, 8706 Feldmeilen, téléphone 044 925 50 60, fax 044 925 50 77, kontakt.annoncen@kretzag.ch, www.zs-werbeag.ch

Préresse : AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie : Mittelland Zeitungsdruck AG, SOLPRINT, Subingen; www.solprint.ch (une entreprise du groupe AZ Medien AG)

La prochaine édition de contact.sev paraîtra le 8 juillet.

Le délai rédactionnel pour l'agenda et les annonces est fixé au jeudi 1<sup>er</sup> juillet à 10 h.



Le parc du matériel roulant du LEB va de la centenaire loc à vapeur, toujours en service pour les courses spéciales, aux nouvelles rames RBE 4/8 de chez Stadler.



« Je crois que grâce à la politique, on peut changer la société et influencer l'avenir, et c'est ce que je veux faire. »

Adrian Wüthrich, ancien coordinateur politique et RP SEV

Le lobbyiste du SEV s'en va vers de nouveaux horizons

## « Je me suis plu à défendre les intérêts »

Après quatre années en tant que collaborateur spécialiste de la politique des transports et un an et demi en tant que coordinateur politique et RH au SEV, Adrian Wüthrich s'en va à la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR). Dans cette interview, le jeune homme de 30 ans nous explique pourquoi il quitte le SEV, ce qu'il a appris là en tant que lobbyiste et pourquoi il s'occupe de politique depuis 13 années.

**contact.sev:** Pendant tes études, tu as travaillé comme assistant du conseiller aux Etats Ernst Leuenberger. Comment as-tu fait sa connaissance ?

Adrian Wüthrich: En décembre 1997, il a été reçu, après son élection à la présidence du Conseil national, dans sa commune d'origine d'Ursenbach et nous avons été présentés à cette occasion. J'avais 17 ans à l'époque et avec trois autres membres du PS, je voulais fonder dans le village voisin de Walterswil une section du PS. Aschi Leuenberger a trouvé l'idée si géniale qu'il en a dit un mot dans son discours: « Vous serez tous présents lors de la constitution de la section à Walterswil, et moi aussi je serai là! » Comme promis, il est venu le 1<sup>er</sup> avril 1998 à

l'assemblée constitutive. J'ai été président de la section jusqu'en 2001 et je lui ai rendu visite deux à trois fois par année au Palais fédéral, lors des sessions. Nous nous mettions ensemble sur une chaise et parlions politique, il fumait son cigare et moi mes cigarettes. En janvier 2001, il m'a demandé si je voulais bien être son assistant personnel.

**Ta collaboration avec Aschi Leuenberger s'est terminée en 2005, avec son départ à la retraite en tant que président SEV. Tu es ensuite devenu spécialiste de la politique des transports et dès 2009, coordinateur politique et RP. Pourquoi partir pour la SSR ?**

Mon contrat avec le SEV arrivait à échéance à fin 2010. Je

savais que je voulais faire quelque chose de nouveau, j'ai regardé ce qu'il y avait sur le marché de l'emploi et j'ai

« Les contacts personnels avec les politiciens, les politiciennes et les gens de l'administration, ainsi que ceux des autres organisations d'intérêt sont très utiles. »

tenté ma chance à la SSR qui offrait un poste correspondant exactement à ce que j'ai étudié: Public Management et politique. La SSR est l'entreprise de service public par excellence. Voir comment fonctionne la direction d'une telle entreprise me donne l'occasion d'élargir mes horizons.

**En quoi consiste ton nouveau travail ?**

Je serai spécialiste en Médias

et Corporate Governance, c'est-à-dire que je vais planifier les affaires pour le Conseil d'administration, ses

commissions, l'assemblée des délégués ainsi que pour d'autres organes de la SSR, et informer toutes les parties concernées. En d'autres mots, je serai le bras droit du secrétaire central.

**Quelles étaient les affaires politiques les plus importantes que tu as traitées au SEV ?**

Un gros dossier qui est toujours d'actualité était la Réforme des chemins de fer 2. Elle a échoué au Parlement en 2005 et a été répartie en plusieurs paquets. Une petite partie de ce dossier est la Loi sur la police des transports, qui a enfin été adoptée lors de cette session d'été. Elle prévoyait tout d'abord une privatisation de la police des transports, ce que nous avons pu fort heureusement éviter. Les partis bourgeois ont finalement reconnu que les droits souverains de la police n'ont rien à faire dans les mains d'entreprises privées. La création d'un fonds d'infrastructure, après le rejet par le peuple de la contre-proposition à l'initiative Avanti au début 2004, a aussi constitué un thème très important. Ce fonds ne permet pas seulement la construction d'un

deuxième tunnel routier au Gothard mais met aussi des moyens à disposition pour le financement de projets de transports publics dans les agglomérations.

**C'était la cerise sur le gâteau empoisonné d'Avanti, comme le disait toujours Aschi Leuenberger...**

Exactement. En 2006, le Parlement a tout de même créé une base financière avec le fonds d'infrastructure. Mais ce qui m'a préoccupé en particulier ces deux dernières années, c'est l'assainissement de la Caisse de pensions CFF. Ce dossier va passer d'abord à la Commission des finances du Conseil des Etats. Dans les semaines à venir, je vais encore aider à établir des contacts pour le lobbyisme et introduire la personne qui reprend mon poste, Daniela Lehmann, dans sa nouvelle fonction.

**Quels sont les conseils que tu peux lui donner ?**

Les contacts personnels avec les politiciens, les politiciennes et les gens de l'administration, ainsi que ceux des autres organisations d'intérêt sont très utiles pour faire comprendre notre point de vue. Avec un large réseau, on obtient aussi plus vite les informations importantes.

**Tu as écrit ton travail de Master sur les consultations. Que peux-tu recommander à ce sujet ?**

Une réponse à une consultation doit être courte et conte-

### INFO

**Adrian Wüthrich** est né le 7 mai 1980 et a grandi dans le village de Walterswil dans le canton de Berne. Après le gymnase à Langenthal, il a fait des études d'économie d'entreprise et de sciences politiques à Berne. En 2007, il s'est attelé à un master de management public et politique, qu'il a terminé avec succès ce printemps. De 2001 à 2005, il était assistant parlementaire du conseiller aux Etats Ernst Leuenberger (SP/SO), puis il est devenu spécialiste de la politique des transports au SEV (40 %), resp. depuis 2009 coordinateur politique et RP (70 %). Simultanément, il était chef de projet pour le Prix de l'innovation des transports publics de 2005 à 2007 à l'ATE (15 %). Dès juin 2010, il est engagé en tant que responsable des Médias et Corporate Governance au secrétariat central du Conseil d'administration de la SSR à Berne (80 %). Adrian Wüthrich est très actif politiquement depuis 1997. Il a été élu en 2009 au Conseil communal de Huttwil et ce printemps au Grand Conseil bernois. Ses hobbies: passer du temps avec sa femme Sandra et ses amis, faire du ski, lire, aller à des concerts, nager, construire des modèles réduits et collectionner les timbres.

[www.adrianwuethrich.ch](http://www.adrianwuethrich.ch)

F

### DANIELA LEHMANN

Dès le 10 juin, Daniela Lehmann (43 ans), de Langenthal, remplacera



Adrian Wüthrich au SEV. Elle travaillera à 80 % en tant que coordinatrice politique et PR. Durant 14 ans, elle a été à l'ATE la responsable des campagnes politiques et cheffe de projets. De 2007 à 2009, elle a œuvré au sein de l'Association d'amitié suisse-tibétaine. Durant une année, elle a accompli une formation de scénographe.

# INTERVIEW

## des travailleurs »

nir des propositions précises sur les modifications à apporter dans les articles de loi, avec des motivations claires. Et si les fonctionnaires connaissent les auteurs et les considèrent comme des partenaires compétents, ils donneront plus de poids à leurs propositions.

**Depuis l'année passée, tu es responsable du dossier de la sécurité publique en tant que conseiller communal de ton domicile, Huttwil BE. Est-ce que ce job est intéressant ?**

Oui, car les sujets sont très variés et ils mènent souvent à des discussions passionnantes. Par exemple concernant une grande fête qui a réuni quelque 4000 jeunes. Il s'agissait là de convenir de mesures avec l'entreprise organisatrice afin de limiter les inconvénients liés au bruit et aux débris ainsi que les éventuels dégâts de matériel. Il serait beaucoup plus facile d'interdire de telles manifestations mais alors il n'y aurait

Je vais sûrement rester conseiller communal jusqu'à la fin de la législature à fin 2012, car je ne voudrais pas décevoir les attentes de ceux qui m'ont élu. Il ne faut pas sous-estimer le travail que représente la double casquette mais il y a des synergies car dans beaucoup de dossiers, la collaboration entre cantons et communes est très importante. Lorsqu'on connaît les particularités locales, cela aide pour se forger une opinion, et au Grand Conseil il est possible d'exprimer l'avis de la Commune. Beaucoup de membres du Grand Conseil sont simultanément conseillers communaux. Ceci est aussi un avantage pour la commune.

**Que voudrais-tu réaliser en tant que membre du Grand Conseil ?**

Une extension des transports publics dans le canton de Berne, le maintien de la sécurité et une bonne situation pour toutes les régions. Je suis favorable à un développement durable,

**« Je trouve qu'il est particulièrement passionnant d'organiser des campagnes électorales et des actions de rue. »**

pas de vie dans notre commune. Mais le job demande beaucoup d'énergie et il n'est réalisable qu'avec l'aide de l'administration à qui l'on doit pouvoir déléguer des tâches en toute confiance.

**Restes-tu conseiller communal bien que depuis juin tu fasses partie du Parlement cantonal ?**

que ce soit en politique des finances ou de l'énergie. Nous ne devons pas vivre aux dépens des générations futures.

**Combien de temps devras-tu investir pour tes mandats politiques ?**

Environ 20% pour le Conseil communal et également 20% pour le Grand Conseil. Il faut



Langenthal, 1<sup>er</sup> Mai 2010. Depuis 1999, Adrian Wüthrich fait chaque année un discours quelque part.

dra que je sacrifie une partie de mes week-ends pour cela.

**Est-ce que ton futur salaire te convient ?**

Je fais de la politique depuis 1997 et je ne reçois un salaire que depuis que je suis au Conseil communal, soit 20 francs par heure de séance. Au Grand Conseil, on peut compter avec 12000 à 15000 francs par année, selon le nombre de commissions dans lesquelles on est engagé. Aussi longtemps que je peux travailler à 80% à côté, cela me convient.

**D'où te vient ta passion pour la politique ?**

Je crois que grâce à la politi-

que, on peut changer la société et influencer l'avenir, et c'est ce que je veux faire. Je m'intéresse aussi au fonctionnement de la société et à la manière dont les décisions politiques voient le jour. Je trouve particulièrement passionnant d'organiser des campagnes électorales et des actions de rue et de parler avec les gens sur des sujets qui les interpellent. Ou d'arriver à trouver des solutions avec des politiciens qui ont fondamentalement des idées différentes des miennes.

**Pourquoi est-ce que tu ne fais pas de politique dans un parti bourgeois ?**

Lorsque nous avons eu le

cours d'instruction civique à l'école primaire, nous avons examiné les partis et j'ai tout de suite senti un attrait pour le PS car il s'engage pour les travailleurs, pour les plus faibles et pour la nature. Je me suis toujours senti comme un prolétaire car mon père était chauffeur d'un moulin d'aliments pour bétail et ensuite chef de cette petite entreprise de trois personnes, et ma mère était ménagère et vendeuse. Tous deux sont issus de familles de paysans.

Propos recueillis par Markus Fischer  
Traduction: mv

Gare de Lausanne : les CFF veulent fermer le site d'entretien du matériel roulant

# On veut chasser quelque



Le site d'entretien où travaillent les 40 cheminots est situé derrière cette ancienne halle. C'est sur ces lieux que devraient être construits les trois musées.

La mort du site d'entretien était annoncée depuis quelques années. Le projet de création d'un grand musée vaudois a précipité les choses. Les CFF n'ayant rien anticipé, une quarantaine de cheminots seront contraints d'aller travailler au diable Vauvert. Mais les quarante cheminots ont décidé de faire de la résistance.

## Jeudi 3 juin : annonce par les CFF de la fermeture du site pour probablement fin 2011

Une dizaine d'ouvriers sont rassemblés en cercle devant la porte d'entrée. Ils parlent à voix basse. Leur mine est grave. Si la scène se passait devant une église, on pourrait croire que ce groupe s'apprête à participer à un enterrement. Mais la scène se déroule à quelques dizaines de mètres de la gare CFF de Lausanne, derrière l'ancien dépôt des locomotives. Et la porte, c'est celle de l'entrée du site d'entretien des voitures et des locomotives de la Division Voyageurs des CFF.

### Rire jaune

Un homme massif, arborant le gilet orange de sécurité des CFF, sort saluer les ouvriers. Il se présente avec un accent alémanique et de fortes poignées de mains. « Bonjour, Männi Haller, nous allons commencer dans dix minu-

tes. » Des ouvriers demandent à voix basse : « C'est qui ? » Des collègues répondent : « C'est un grand pont de Berne. » Et quand un grand pont de Berne vient rendre visite, ce n'est sûrement pas pour annoncer une augmentation générale des salaires. Dix minutes plus tard la porte s'ouvre. A l'intérieur de l'atelier, à côté des véhicules CFF garés sur leurs rails, des tables sont mises, nappes en papier blanc, boissons à discrétion. Des ouvriers arrivent d'un peu partout par petits groupes. « Il y a du monde », lance l'un d'entre eux. « C'est parce qu'il y a une verve après la séance », lui rétorque son voisin. La boutade ne provoque cette fois qu'un rire jaune. Le « grand pont de Berne » et Sylvain Amiguet, chef de l'atelier, ainsi que son

assistante Elena Ichino invitent les gens à s'asseoir. Plus de cinquante personnes attendent qu'on leur parle. En plus des employés du site d'entretien, il y a aussi des pompiers CFF et des employés de la « bouillotte », nom que l'on donne en gare de Lausanne à l'équipe du service de nettoyage qui sont aussi concernés par ce déménagement. Allez savoir pourquoi on a donné ce nom de « bouillotte » ! Un de ces sobriquets que les cheminots affectionnent !

### Situation ubuesque

Le premier à prendre la parole est leur chef Sylvain Amiguet. Un brin embarrassé, le noeud à la gorge. « Depuis l'ouverture du Centre d'entretien de Genève il y a une dizaine d'années, on parle de fermeture de notre site. L'heure semble arrivée. Nous sommes locataires chez Immobilier CFF. Ils ont une opportunité de vendre le terrain au canton pour y construire un musée. Nous devons quitter le site. Mais il n'y a pas de solution de remplacement. C'est une situation ubuesque. Je passe la parole à Männi Haller, responsable P-OP RM. »

### Fair-play...

Le massif Männi Haller n'y va pas par quatre chemins. « Nous avons prévu la fermeture du site pour fin 2011. Il

reste donc 18 mois. Il y avait aussi la possibilité de fermer à la fin de cette année. Une solution trop rapide. Ce qui est important pour nous c'est le fair-play. La presse parle depuis plusieurs mois maintenant de ce musée. Faut que vous soyez informés. Nous allons fermer. Vous retrouverez tous un poste à Bienne, Brigue, Genève et peut-être Yverdon-les-Bains. »

Le « grand pont » poursuit tel un bulldozer sur sa lancée. « Nous avons étudié la possibilité de nous installer dans trois lieux : Sébeillon, Renens ou Yverdon-les-Bains. Sébeillon a notre faveur, mais pour l'heure ce n'est pas possible parce qu'il y a un locataire sur ce site. On ne pourra s'y installer qu'en 2016-2017. Donc je résume : à long terme on s'installera probablement à Sébeillon et à court terme on fermera le site de Lausanne pour fin 2011. Je vous garantis à tous un poste de travail dans les lieux que je vous ai indiqués ou ailleurs. Mais si vous voulez, vous pouvez chercher du travail ailleurs. »

### Etre créatif...

Un lourd silence a suivi le discours de Männi Haller. Le « grand pont de Berne » a plusieurs fois demandé s'il y avait des questions. Enfin une main se lève. « Si nous allons travailler sur un autre site, il faudra peut-être suivre

des cours. Est-ce qu'une formation est prévue ? » Une deuxième question arrive. « Qu'en sera-t-il des indemnités de déplacement ? Bienne, Brigue c'est loin ! » Männi Haller répond que tout se réglera conformément aux dispositions de la convention collective de travail « et que dans un processus comme celui-ci il faut être créatif ». La parole n'étant plus demandée, le chef Sylvain Amiguet clos cette séance d'information. L'ambiance est oppressante. « Servez-vous à boire, il y a tout ce qu'il faut. Dehors Juan et Fred préparent les grillades. Même si l'ambiance n'est pas comme lors de la fête de Noël, je vous souhaite un bon appétit ! »

## Jeudi 17 juin : la réponse des cheminots

La quasi-totalité des quarante cheminots qui seront touchés par ce projet de fermeture du site sont affiliés au SEV. Après la séance du jeudi 3 juin, le SEV leur a donné rendez-vous pour le jeudi 17 juin, sur leur lieu de travail. Une séance à 15h30 pour l'équipe de jour et une séance à 18h30 pour

(Suite en page 9)

# quarante cheminots

(suite de la page 8)

l'équipe de nuit. Les secrétaires syndicaux Jürg Humi et Jean-Pierre Etique ont conduit ces deux séances.

**Les CFF ne respectent pas leur engagement**

Jürg Humi ouvre les feux. « Après la grève de Bellinzona, les CFF et le SEV ont signé un accord sur la procédure à suivre en matière de partenariat social en cas de réorganisation. Cet accord porte le numéro 174.1. Il stipule qu'en cas d'importante réorganisation, les CFF doivent avertir le syndicat. Et si le syndicat estime que la pro-

2011, voire 2010. Les CFF ne nous ont pas informés correctement. Nous avons écrit en date du 11 juin aux CFF pour leur demander de suspendre ce processus car nous trouvons la procédure discutable. » Michel Badoux, président de la section SEV Services techniques Romandie sud-ouest (la section des cheminots du site d'entretien) dénonce: « Les CFF n'ont pas su anticiper les besoins en entretien du matériel roulant. »

**On a « oublié » le personnel**

Ayant encaissé le coup de l'annonce de fermeture, les cheminots ont relevé la tête

lent de fermer »; « Si on déménage à Bienne, qui nous garantit qu'en 2017 nous aurons de nouveau un poste de travail dans la région lausannoise? »; « Comment le canton peut-il payer pour le trafic régional et accepter que l'entretien des trains se fasse hors du canton? »; « Depuis des mois la presse parle de ce musée mais pas de nous qui travaillons sur ce site »; « On ne déplace pas les gens comme des pions »; « Ici l'ambiance est formidable, je ferai tout pour rester avec la même équipe, nous n'avons pas besoin de nous parler pour savoir ce que l'on doit faire »; « L'entretien du matériel roulant c'est une responsabilité énorme, ici il y a un savoir-faire que les CFF risquent de perdre ».



« Ici il y a un savoir-faire que les CFF risquent de perdre. »

**« Ce n'est pas la faute des ouvriers si les CFF n'ont pas su anticiper la construction d'un nouveau site. »**

cedure est discutable, il doit y avoir des négociations. Concernant la fermeture de votre site, les CFF nous ont toujours dit qu'ils allaient trouver une solution de rechange dans le canton de Vaud pour fin 2013 et non pas principalement à Bienne pour fin

et se montrent plus loquaces face aux deux secrétaires syndicaux que le 3 juin face au « grand pont de Berne »: « Ce n'est pas la faute des ouvriers si les CFF n'ont pas su anticiper la construction d'un nouveau site, cela fait au moins dix ans qu'ils par-

**Site dans la région lausannoise**  
A l'unanimité, les cheminots présents aux deux séances du 17 juin demandent au SEV d'intervenir auprès de la direction des CFF afin qu'elle cherche avec le SEV une solution de remplacement dans la région lausannoise. Il y a de la place à Sébeillon, Renens, Lonay, etc. mais il faudrait que les différentes divisions des CFF se mettent d'accord... Comme l'a relevé un participant, « il y a aussi la possibilité d'améliorer l'in-

frastructure du site actuel, cela ne coûterait que quelques centaines de milliers de francs. Et en attendant qu'ils fassent le projet des musées, que les autorités et le peuple vaudois l'approuvent et que les travaux commencent, les CFF devraient bien être capables de projeter un nouveau site d'entretien et de le construire. » Les CFF seraient bien inspirés d'être à l'écoute du bon sens ouvrier plutôt que de suivre les délires des managers. *Alberto Cherubini*

Le Musée des beaux-arts sera au carrefour ferroviaire du canton



Les voyageurs vers la libéralisation



La presse a beaucoup parlé de musées, mais elle n'a pas pipé un mot sur les quarante cheminots qui ont été priés d'aller chercher du travail au diable Vauvert.

## TROIS MUSÉES SONT PRÉVUS SUR LE SITE D'ENTRETIEN DU MATÉRIEL ROULANT ET L'ANCIEN DÉPÔT DE LOCOMOTIVES

L'ancien dépôt de locomotives est loué à CFF Historic. C'est dans les halles adjacentes que travaillent les quarante employés du site d'entretien du matériel roulant. Les pompiers CFF et le service de nettoyage des trains sont également installés sur cette surface de 22 000 m<sup>2</sup> que les CFF sont prêts à vendre ou à échanger contre des parcelles situées à l'ouest de Lausanne. Le 19 mai 2010, le Conseil d'Etat vaudois et la commune de Lausanne ont présenté un projet qui devrait accueillir le futur Musée des Beaux-Arts ainsi que le Musée de photo de l'Elysée et le Musée des arts appliqués contemporains. Le gouvernement demande au Grand Conseil un crédit d'étude de 13,87 millions de francs. La commission ad hoc du législatif vaudois a d'ores et déjà accepté ce crédit qui devra être avalisé par le plénum.

Actuellement à l'étroit dans le Palais de Rumine, le Musée des Beaux-Arts est promis au déménagement depuis déjà quelques années. Un premier projet de bâtiment situé au bord du lac Léman avait été rejeté en votation cantonale le 30 novembre 2008 par 52,4 % des votants suite à un référendum. Les autorités du canton et de la ville de Lausanne souhaitent que le Musée des Beaux-Arts puisse ouvrir ses portes en 2016-2017. Le coût est évalué à 75 millions de francs, qui seront répartis en 40 millions pris en charge par l'Etat de Vaud, 5 millions par la ville de Lausanne et 30 millions par des sponsors privés.

AC



“Le SEV ne veut pas d’une redistribution des salaires du bas vers le haut, ni d’une dévalorisation des fonctions actuelles.”

Manuel Avallone, vice-président SEV

Séances d’info du SEV sur le nouveau système salarial des CFF, en cours de négociations dans le cadre de la CCT en vigueur

# Dévaloriser le travail physique

La dépréciation prévue de la valeur du travail physique a été très mal accueillie lors des cinq rencontres organisées par le SEV à Lausanne, Berne, Zurich, Bellinzone et St-Gall entre le 14 et le 21 juin.

Le 14 juin à Berne, devant plus de 50 personnes, Manuel Avallone, vice-président SEV, est revenu sur l’état des négociations avec les CFF au sujet du nouveau système salarial. Il a résumé la situation ainsi : trois rondes de négociations ont eu lieu depuis avril et sept autres sont planifiées jusqu’en novembre (le SEV a entre-temps suspendu les négociations en raison de CFF Cargo International, voir pages 1 et 3). Si la communauté de négociations des associations du personnel, conduite par le SEV, peut se mettre d’accord avec les CFF à propos du système salarial, la durée de validité de la quatrième CCT CFF Cargo sera ensuite négociée. Celle-ci doit remplacer à la mi-2011 la CCT 3, en vigueur depuis 2007, et dont la validité a été

prolongée de 6 mois d’un commun accord.

Les négociations CCT se limitent au système salarial, puisque les autres parties de la CCT devraient en principe être reprises telles quelles, à part quelques adaptations devenues nécessaires, par exemple en raison de changements dans la loi sur la durée du travail (LDT). La Conférence CCT, qui se réunira à nouveau en septembre, aura le dernier mot côté SEV.

## Revendications des CFF

Les CFF visent les changements suivants dans le système salarial :

- les 29 échelons de fonctions actuels sont remplacés par 15 niveaux d’exigences ;
- nouveau système d’évaluation : pour chaque fonction, le niveau de salaire est



La salle de l’hôtel Bern était presque trop petite pour les plus de 50 participants venus assister à la séance d’info.

déterminé par les exigences (voir encadré) ; les fonctions avec travail physique et conditions de travail pénibles (travail irrégulier, travail de nuit et de week-end, travail à l’extérieur par n’importe quel temps, travail dans les tunnels, etc.) sont alors encore moins bien considérées qu’auparavant ;

- selon les branches, il y a

différentes échelles de salaire pour un même niveau d’exigences, selon le niveau salarial hors CFF. Les CFF envisageaient au départ huit branches différentes mais souhaitent désormais se limiter à trois branches : vente (dans le domaine voyages/billets), nettoyage et « rail » (toutes les autres fonctions) ;

- l’expérience utile ne se

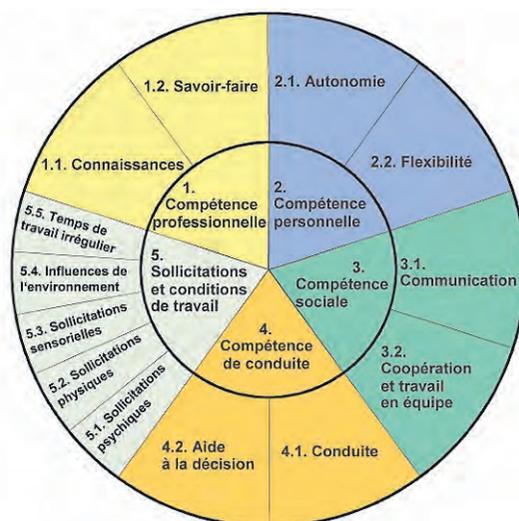
calcule pas de la même façon pour tous les collaborateurs, mais varie selon la prestation individuelle et s’établit désormais sur plus de 12 ans ;

- instauration de primes uniques (au lieu de hausses de salaire durables !).

## Revendications du SEV

Avallone a rappelé que les CFF n’étaient pas les seuls à

## LE NOUVEAU SYSTÈME DÉVALORISE LES FONCTIONS PHYSIQUES



Les contraintes et les conditions de travail ne compteront plus que pour 12% du salaire dans le niveau d’exigence d’une fonction.

Pour chaque poste ou fonction, les exigences seront décrites et valorisées selon 5 critères (voir ci-contre). Les 5 valeurs obtenues influenceront la valeur de la fonction de manière très différente :

- Compétences professionnelles : 28% ;
- Compétences individuelles : 20% ;
- Compétences sociales : 20% ;
- Compétences de conduite et de conseil : 20% ;
- Contraintes (physiques) et conditions de travail : seulement 12%, parce que le travail physique est supposé être fait autant que possible par des machines.

La valeur totale de la fonction correspond à un des 15 niveaux d’exigence et détermine le salaire.

Fi

## DISCUSSION CALME, ENGAGÉE ET FACTUELLE À ZURICH



Plus de 40 personnes ont suivi l’exposé sur le nouveau système salarial des CFF donné par le vice-président SEV Manuel Avallone le 15 juin à la Maison du peuple de Zurich, et pris part très activement

à la discussion. L’idée générale était la suivante : le travail physique ne doit pas être dévalorisé au profit du travail intellectuel et de la formation. Des éventuels gagnants d’une telle redistribution de la masse salariale

# DOSSIER

## ne passe pas

vouloir changer le système salarial. Le SEV, par la Conférence CCT, a adopté, entre autres, les requêtes suivantes :

- suppression du pilotage de l'évolution de la masse salariale;
- calcul de l'expérience selon le système (là où les augmentations de la masse salariale n'ont jusqu'à présent jamais totalement suffi);
- compensation automatique du renchérissement.

Les mesures salariales doivent entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier au lieu du 1<sup>er</sup> mai.

Avallone a résumé la position du SEV face aux revendications des CFF : « Le SEV ne veut pas d'une redistribution de la masse salariale du bas vers le haut et d'une dévalorisation des fonctions actuelles. » Cela mènerait en plus à la dévalorisation du travail

physique. L'équité salariale au sein des CFF est très importante aux yeux du SEV. « Rien n'est plus énervant que d'avoir un collègue qui gagne plus dans le même service, sans que l'on comprenne pourquoi », a souligné Manuel Avallone.

### Comparaisons boiteuses

Ce n'est pas la seule raison pour laquelle le SEV a refusé différentes échelles de salaires au sein des CFF : les comparaisons faites par les CFF avec d'autres entreprises ne tiennent pas la route. Ces entreprises emploient en partie avant tout des femmes et des immigrés, subissent beaucoup de fluctuations de personnel et ne travaillent pas 365 jours par année et 24 heures sur 24, comme c'est le cas dans de nombreux domaines des CFF. « Les CFF, qui sont aux mains des collectivités publiques, ne devraient pas contribuer à maintenir des conditions d'engagement précaires dans des branches aux salaires aussi bas » a continué Manuel Avallone. Au niveau de l'équité des salaires, cela pose également problème pour les acquis sociaux, surtout s'ils concernent toutes les catégories.

La discussion animée qui a suivi a montré clairement que les participants partageaient les positions du SEV. Plusieurs orateurs ont surtout fortement critiqué la dévalorisation du travail physique, alors qu'eux-mêmes sont issus des métiers de bureau. Le fait qu'il ne sera pas simple de motiver les membres à tirer tous à la même corde a également été évoqué. « Vous devez tous nous y aider! », a déclaré Avallone. *Markus Fischer/Hes*

ICH



du bas vers le haut ont également mis en garde contre la désolidarisation qui s'ensuivrait. Le statu quo a été critiqué pour les mêmes raisons.

*Arne Hegland*



ToCo a par exemple porté doublement préjudice aux collaborateurs de Clean : premièrement dans le calcul du niveau d'exigences de leurs fonctions puisque les contraintes physiques et les conditions de travail y ont moins d'importance ; deuxièmement, ils jouiraient d'une moins bonne échelle de salaire et donc d'un moins bon salaire que les collaborateurs de la branche « rail », cela bien entendu pour un même niveau d'exigences. Les collaborateurs Clean ne font-ils pas partie eux aussi du monde ferroviaire et des CFF ?

Séance d'information du SEV sur la CCT à Lausanne

## « Il n'y a rien à négocier ! »

Les employé-e-s sont remontés face à ToCo, le nouveau système salarial que les CFF veulent mettre en place. Dans la salle, témoignages et remarques ont fusé.

« Si le changement de système salarial était en faveur des employés, ça se saurait ! Tout ce que veulent les CFF, c'est tailler dans le lard. » Lancée par un agent de train, cette remarque résume bien le sentiment général des cheminotes et cheminots venus à la séance d'information organisée jeudi passé à Lausanne.

### Sous-enchère et travail intérimaire

Manuel Avallone, vice-président du SEV, était venu expliquer les enjeux liés à ToCo, avec Olivier Barraud et Daniel Trolliet, secrétaires syndicaux au SEV. Dans la salle, les réactions face à ToCo allaient de l'inquiétude à la révolte. « C'est la mort des bas éche-



Le nouveau système salarial souhaité par les CFF prévoit de moins tenir compte de la dureté de certains métiers, comme ceux où les gens travaillent dehors toute l'année, par tous les temps et avec des horaires irréguliers.

lons ! », lance un monteur de voies, qui dénonce le recours déjà effectif à des employés externes pour le montage de voies. « J'ai une collègue à Zurich qui est Allemande. Elle n'en a rien à faire d'être payée 3000 francs. C'est de toute façon plus qu'en Allemagne et

les clients dans les trains sont moins pénibles ! », lance une agente de train. Un troisième cheminot évoque les nettoyeurs à Genève. « Ils viennent d'une boîte d'intérim. » « Qu'est-ce qu'on a comme moyen de pression ? », demande un quatrième.

Pour d'autres, l'heure n'est carrément plus aux discussions : « Il n'y a rien à négocier, on perd notre temps », ont lancé plusieurs participants. Une participante dénonce le manque de transparence des CFF.

Un flou que confirme Oli-

vier Barraud. A l'heure actuelle, le SEV n'a reçu aucune donnée précise concernant la manière de rémunérer les 15 niveaux d'exigence prévus par le système ToCo pour remplacer les 29 échelons de fonction qui existent actuellement. Autrement dit, qui va gagner quoi exactement ? « Un des dangers de ToCo est que les CFF vont essayer de diviser le personnel en promettant un peu plus à certains métiers », explique Olivier Barraud. « Dans quelle mesure le SEV va se battre pour que les futurs cheminots ne soient pas engagés à de moins bonnes conditions ? », interroge un membre. « Je vous retourne la question : dans quelle mesure les gens en place vont se battre pour les nouveaux ? », réplique Olivier Barraud, qui souligne l'importance de la solidarité : « La manœuvre, les contrôleurs, les mécanos, on est tous dans le même bateau ! » « J'aime beaucoup mon métier mais je suis très fâché », explique un mécanicien. Outre les questions de salaires, il cite la diminution des cotisations versées par les CFF à la caisse de pensions, et l'augmentation de l'âge de la retraite.

### Le temps des soldes

Dans ce contexte de préoccupation générale face à l'avenir, un courrier des CFF a provoqué quelques remous de par son ironie. Les collaborateurs CFF ont en effet reçu, avec leur feuille de salaire du mois de mai, deux offres d'achats. La première propose un rabais sur l'achat d'un congélateur. Ceux que cette offre laisse froids peuvent aussi acquérir une tondeuse à gazon à prix réduit. « Les CFF nous refusent des augmentations de salaires légitimes et ils nous proposent des tondeuses à prix réduit... on se moque de nous ! », s'exclame un mécanicien.

### Même son de cloche à Bellinzone

## Pour les Tessinois, ToCo est un système insidieux

La veille d'être à Lausanne, le vice-président du SEV Manuel Avallone se trouvait à Bellinzone pour parler du projet du nouveau système salarial que veulent imposer les CFF.

Mercredi soir 16 juin, malgré la victoire de la Suisse contre l'Espagne, les militants SEV tessinois se sont déplacés en force à la Casa del Popolo de Bellinzone pour dialoguer avec Manuel Avallone. Après avoir présenté en quoi consistait ToCo,

Manuel Avallone a bien dû prendre acte du fait que ce projet de système salarial hérissé le poil des Tessinois. De nombreuses questions ont été soulevées : Comment s'effectuera l'évaluation du personnel ? Qu'advient-il des années d'expérience ? Quid des compétences acquises sur le tas ?

Sur le visage des participants à cette séance, on pouvait lire le désarroi, voire la rage. Comme si en un coup d'éponge on voulait effacer des années de conquêtes syndicales et dévaluer les compétences professionnelles obtenues à force de travail et

d'expérience.

Comme si la seule valeur marchande du travail résidait dans l'obtention de titres d'études. Absurde ! Dans une entreprise de transport ferroviaire, on ne fait pas circuler les trains sans une part importante de travaux physiques. Manuel Avallone et le secrétaire syndical tessinois ont été on ne peut plus clairs : « Nous devons être prêts à nous mobiliser, si nous vou-



Manuel Avallone, de dos, avec nos collègues tessinois.

lons faire pression sur les CFF pour qu'ils fassent marche arrière. Parlez autour de vous des enjeux de ce nouveau système salarial. Notre futur est dans nos mains ! »

FG/AC

Hélène Koch

## Commission féminine

Samedi  
26 juin

■ **Sortie de la commission féminine SEV à Simmelfälle (Lenk)**

Toutes les collègues actives et retraitées sont cordialement invitées à participer à cette sortie.  
Départ: Lausanne 7 h 20, Montreux 7 h 45, arrivée à la Lenk à 9 h 56.  
Retour: arrivée à Lausanne à 18 h 40 au plus tard.  
Pour plus d'informations et pour vous inscrire, adressez-vous à: Marie-Thérèse Godel, Länggasse 86, 3292 Busswil bei Büren, tél. 032 384 43 81 ou 079 512 13 64.

*Le comité*

## Pensionnés

Mardi  
29 juin

■ **Amicale des pensionné(e)s du Jura bernois et de Bienne romande**

**Sortie n° 6 le mardi 29 juin 2010 à Moutier.**

Comme l'année passée, nous nous rendrons à Moutier au restaurant des Gorges afin de passer l'après-midi ensemble... Attention, ce sera la dernière sortie avant la pause estivale.  
Bienne départ 13 h 49, Moutier arrivée 14 h 07. Pour les réservations, annoncez-vous auprès d'Ernest Raval au 032 493 52 23, ceci jusqu'au samedi 26 juin 2010. Venez nombreux et au plaisir de se revoir bientôt. *J.R.*

Mercredi  
7 juillet

■ **PV Vaud**

**Sortie d'été aux Marécottes (VS)**

**Incriptions jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet**, par carte postale mentionnant nom, prénom, adressée à Albert Blondel, ch. du Ravin 16, 1012 Lausanne, ou par courriel: bebert.blondel@bluewin.ch

Comme prévu, notre sortie d'été nous emmènera dans la coquette station des Marécottes, le mercredi 7 juillet. Nous partirons de Lausanne par le train de 9 h 45, au quai 2. Nous changerons de train à Martigny pour atteindre Les Marécottes à 11 h 21. Après une petite marche de 20 minutes, nous serons reçus au restaurant « 1000 Etoiles », superbe chalet situé sur les hauts du village. Un petit apéro servi sur la terrasse nous ouvrira les babines pour déguster le menu suivant: Consommé Mille-fanti, Emincé du Mazot, Légumes de saison, Roesti, Soupe de fruits rouges/Glace vanille, le tout arrosé d'un petit coup de Dôle et terminé par le café. Le temps à disposition étant largement compté, vous aurez, si le cœur vous en dit, la possibilité de faire une petite excursion en télécabine à La Creusaz ou visiter le Zoo alpin. Le retour des Marécottes est prévu à 16 h 29, arrivée à Lausanne à 18 h 15. La participation de Fr. 50.- sera encaissée durant le trajet; les membres ayant 80 ans auront droit à une petite attention. Pour le transport, munissez-vous de votre carte annuelle de transport, d'une carte journalière ou d'un billet à demi-prix.

*Bébert*

## Sections

Mardi  
29 juin

■ **VPT NStCM/TPN**  
Assemblée générale ordinaire

20 h  
Restaurant L'Orange Mécanique au-dessus de Nyon

Ordre du jour:  
Résultats CCT et divers.

Tous les membres sont cordialement conviés à cette assemblée. Les retraités sont également les bienvenus.

*Le comité*

Mercredi  
30 juin

■ **VPT TPF urbains**  
**Traditionnel souper de la section**

Dès 19 h  
Dépôt de Chandolan Fribourg

La fiche d'inscription est affichée au dépôt. Merci de vous inscrire au plus vite.

*Le comité*

Judi  
1<sup>er</sup> juillet  
16 h à 20 h

■ **VPT tl**  
**Ouverture de la cave GESTL**

Profitez de venir boire un verre en toute décontraction avant la fermeture des vacances.  
Nous vous souhaitons d'excellentes vacances autour de vos vins préférés, et nous vous proposons nos excellentes actions, que vous pourrez déguster et découvrir lors de notre ouverture du jeudi 1<sup>er</sup> juillet de 16 h à 20 h.

*Votre comité GESTL*

## Loisirs

Samedi 10  
et dimanche  
11 juillet

■ **CSC Lausanne**  
**6<sup>e</sup> édition de la désormais traditionnelle marche populaire IVV du Chalet-à-Gobet**

Le Club sportif des cheminots de Lausanne organise les samedi 10 et dimanche 11 juillet 2010 la 6<sup>e</sup> édition de sa désormais traditionnelle marche populaire IVV du Chalet-à-Gobet.

La manifestation aura lieu par tous les temps. Chacun peut y participer à son rythme en empruntant nos parcours de 5, 10 et 20 km à travers les Bois du Jorat, car il n'y a ni chronomètre ni classement. Départ et arrivée aux terrains de football du Centre sportif régional vaudois. Une récompense est attribuée aux groupes les plus importants et les adeptes du nordic walking sont les bienvenus. Une buvette, des grillades et une magnifique tombola vous attendent encore. Venez donc vous ressourcer en famille ou entre amis sur les hauts de Lausanne!

*Le comité*

### DÉCÈS

**Aloys Bergerand**, cond. tr. s/r retraité, décédé le 12 juin dans sa 89<sup>e</sup> année. Membre PV Valais.

**Laure Cochet**, veuve de Roger, Yverdon-les-Bains, décédée le 16 juin dans sa 91<sup>e</sup> année. Membre PV Vaud.

**Heinrich Dasen**, chef de halle retraité, Täuffelen, décédé le 6 juin dans sa 91<sup>e</sup> année. Membre PV Biel-Bienne.

**Bernard Germann**, fonctionnaire spécialiste retraité, Lausanne, décédé le 3 juin dans sa 79<sup>e</sup> année. Membre PV Vaud.

**René Grau**, chef de groupe retraité, Neuchâtel, décédé le 11 juin dans sa 85<sup>e</sup> année. Membre PV Neuchâtel.

**Henri Jaquenoud**, chef de train retraité, Lausanne, décédé le 12 juin dans sa 80<sup>e</sup> année. Membre PV Vaud.

**Ulysse Matile**, mécanicien retraité, Neuchâtel, décédé le 1<sup>er</sup> juin dans sa 85<sup>e</sup> année. Membre PV Neuchâtel.

**Yvon Perret**, chef de district retraité, Neuchâtel, décédé le 7 juin dans sa 92<sup>e</sup> année. Membre PV Neuchâtel.

**Fernand Pochon**, chef de train retraité, décédé le 16 mai dans sa 84<sup>e</sup> année. Membre PV Valais.

**Nelly Ponnaz**, veuve de Maurice, décédée le 19 mai dans sa 93<sup>e</sup> année. Membre PV Genève.

**Fritz Schmalz**, chef artisan retraité, Biel-Bienne, décédé le 1<sup>er</sup> juin dans sa 63<sup>e</sup> année. Membre PV Biel-Bienne.

**Erratum**: dans notre dernier numéro, nous avons annoncé le décès de notre collègue Georgette Bruand-Jeanmairat, veuve de Gérard, 83 ans, domiciliée à Yverdon-les-Bains. Il y a eu confusion avec son homonyme feu M<sup>me</sup> Georgette Bruand-Groux, 93 ans, également d'Yverdon-les-Bains. Nous présentons toutes nos excuses à notre collègue Georgette Bruand-Jeanmairat pour cette funeste erreur.

1<sup>ère</sup> journée thématique commune des commissions jeunes, femmes et migration

Remplace les journées des femmes, journées de la jeunesse et journées de la migration 2010.

Un congé-formation peut être demandé à l'employeur, conformément à la CCT.



Journée thématique nationale sur le sujet de l'argent, organisée par les commissions jeunes, femmes et migration du SEV

Le fric, la thune & co.

**Samedi,  
18 septembre 2010**

« Altes Spital », Soleure

Participation gratuite pour les membres SEV, souper non-compris.

### Programme

**10.00 Accueil**, café de bienvenue

**10.30 Introduction**

**11.45 Ateliers, discussion, idées**

bis programme à choix sur place

17.30 Apéro

**18.00 Programme de soirée**

Repas : restaurants multiculturels

bis Moderation: Flurin Caviezel

**23.30 Concerts / disco** Greis, X-elle, Chica Torpedos, i Punto & Virgola

### Inscription

jusqu'au 31 août 2010:

[www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch) ▶ Journée

■ RPV Lausanne

## Assemblée générale de printemps

L'assemblée générale s'est déroulée le samedi 24 avril à 18 h à l'Hôtel de Ville de Bussigny. Le président ouvre l'assemblée à 18 h 10 et souhaite la bienvenue aux membres présents. Aucune modification n'est portée à l'ordre du jour. Le précédent PV de l'assemblée d'automne 2009 est approuvé par les membres. Mot du président: élection du nouveau vice-président. Les scrutateurs sont désignés et la discussion commence. Avec une petite présence des membres et pas beaucoup d'intéressés, le président et le comité proposent que Pavlovic Nenad prenne la place de vice-président jusqu'aux prochaines élections, ce qui est accepté à l'unanimité. Rapport du caissier: un peu de

déficit pour 2009. Rapport de la commission de gestion: après avoir contrôlé tous les dossiers avec justificatifs, la commission de gestion propose aux membres présents d'approuver les comptes et de donner décharge au caissier. Rapport du président: pour le mois de mai, chaque collaborateur toucherait une indemnité de 650 francs pour les bons résultats de l'entreprise et une augmentation individuelle de 0,5% pour les collaborateurs qui ne sont pas au maximum de leur classe. La CCT actuelle est reconduite jusqu'au mois de mai 2011. Les nouvelles négociations ont commencé. Mais en préambule, on discute de la nouvelle classification salariale ToCo. Rapport

de la commission du personnel: à partir de 2010, après 5 heures de travail (5 heures et 10 minutes si la journée de travail suit les 48 heures de congé), les collaborateurs ont droit à 20 minutes de pause. Les journées de formation sont comptées au maximum 12 heures.

Divers: l'avenir du dépôt et de la plate-forme de nettoyage restent encore un grand point d'interrogation. On constate que les idées manquent à venir, au moyen des cartes KVP, nos supérieurs se déplacent sur le terrain pour avoir plus de contact avec les collaborateurs et plus de vision sur les éventuels problèmes. L'assemblée s'est terminée à 19 h 20.

Le secrétaire: Nenad Pavlovic

■ VPT Services ferroviaires

## La section multiculturelle du SEV a le vent en poupe

L'assemblée générale de la section VPT Services ferroviaires a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin au secrétariat central SEV à Berne. Les participants ont fait part de leur détermination à étendre l'influence de leur section, particulièrement dans le secteur de la restauration ferroviaire.

Le travail syndical effectué par le comité de la section VPT Services ferroviaires commence à porter ses fruits. Le nombre d'adhérents augmente. Mais cette section menée par Ferruccio Noto n'a pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin. Le 1<sup>er</sup> juin à Berne, les participants à l'assemblée générale ont approuvé les propositions du comité allant dans le sens d'une intensification de la présence sur le terrain.

Actions de recrutement en Romandie

La section VPT Services ferroviaires est bien présente en Suisse alémanique, au Tessin

et même auprès des frontaliers. Par contre, elle compte encore relativement peu de membres en Suisse romande. Des actions de recrutement auront lieu durant ces prochains mois, notamment à Genève. Créée en 2006, la section Services ferroviaires est unique dans sa configuration. C'est une section qui œuvre sur tout le territoire suisse. De plus, elle dispose d'une antenne à Domodossola pour mieux servir ses membres frontaliers. Autre particularité: la plupart de ses membres travaillent dans la restauration ferroviaire et sur les trains de nuit, secteurs où les Helvètes sont très peu présents. C'est donc une section à la fois nationale et multiculturelle.

Plan d'action

Lors de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> juin, un plan d'action a été adopté pour étendre l'influence de la section:

- Etre davantage présents dans les entreprises de son secteur d'activité (elvetino, RGsA, DB Autozug Zürich, DB Reise & Touristik) afin d'en améliorer les conditions de travail et les salaires;

- Maintenir les contacts avec les collègues retraités de la restauration ferroviaire et des trains de nuit;

- Mettre en place un réseau de personnes de confiance dans chaque dépôt.

Le comité de la section VPT Services ferroviaires est gonflé à bloc. Avec l'appui de tous ses membres, il pourra obtenir de bons résultats. AC



Ferruccio Calogero Noto veut doper la section VPT Services ferroviaires.

Jubilaires de la section SEV TPG (Transports publics genevois)

## Sortie au pays de la Fée verte



**Mercredi 16 juin, une trentaine de jubilaires de la section SEV TPG ont été conviés à une sortie dans le Val-de-Travers en guise de remerciements pour leurs 25, 30, 35, etc. jusqu'à plus d'un demi-siècle de fidélité au syndicat.**

C'est la vigousse section SEV retraité-e-s TPG qui a la charge d'organiser la sortie des jubilaires SEV TPG. Emmené par son président Marc-Henri Brélaz, le comité de cette section SEV retraité-e-s a eu la bonne idée de conduire à Couvet dans le Val-de-Travers la trentaine de jubilaires qui s'étaient inscrits

pour cette sortie. Une bonne idée parce que le Val-de-Travers, c'est le pays de l'absinthe, boisson aux effets euphorisants. Et trois douzaines d'employés des TPG actifs ou retraités qui se lâchent après la visite d'une distillerie, c'est pas triste. Au terme du repas pris à l'hôtel de l'Aigle, Marc-Henri Brélaz a procédé

à la distribution des diplômes. Josph Camuglia, membre du comité de la section des actifs SEV TPG, et Christian Fankhauser, secrétaire syndical, ont remercié les jubilaires. Grâce à leur attachement au syndicat, ils ont contribué à un certain nombre d'avancées sociales.

*Alberto Cherubini*

Les jubilaires SEV TPG honorés à Couvet

**25 ans de fidélité au SEV :** Simon Bortis ; Dominique Fridez ; Gabriel Lagrifoul ; Alvaro Relva ; Daniel Rochat ; Gérald Sautaux. Excusés : Ludovico Lorenzo ; Michel Cherhal ; Martial Sandoz ; Philippe Studer.

**30 ans :** Daniel Bonnin ; Martine Grob.

**35 ans :** Raymond Barras ; Pierre-Alain Calvin ; Pierre Dovat ; Roland Hostettler ; Arthur Jordi ; Claude Kunzler ; Bruno Moretti ; Ernest Stettler.

**40 ans :** Bernard Baeriswil ; Agrippino Caruso ; Conrad Magnin. Excusé : Robert Bouleau.

**45 ans :** Octave Choulat ; Gilbert Falconnet ; Marc Müller.

**50 ans :** Henri Ostroviwitch ; Henri Oswald.

**55 ans :** Robert Python. Excusée : Ginette Weber.

**60 ans :** Marcel Falsola ; Maurice Ganguin.

La 99<sup>e</sup> Conférence internationale du travail c'est déroulée du 2 au 18 juin à Genève

## Prévention du sida sur le lieu de travail

La 99<sup>e</sup> Conférence internationale du travail a adopté le 17 juin une nouvelle norme internationale du travail sur le VIH/sida et le monde du travail. Cette norme est le premier instrument juridique approuvé au niveau international qui soit destiné à renforcer la contribution du monde du travail à l'accès universel à la prévention, au traitement, au soutien et à la prise en charge du VIH; elle contient des dispositions relatives à des programmes de prévention qui peuvent sauver des vies et à des mesures antidiscriminatoires au niveau national et au niveau de l'entreprise. Elle met aussi l'accent sur l'importance de l'emploi et des activités génératrices de revenus pour les travailleurs et les personnes

vivant avec le VIH, en particulier en termes d'observance du traitement.

### Pas d'autres choix

Le vice-président travailleur de la commission sur le VIH/sida, M. Jan Sithole (Swaziland) a déclaré: «Nous sommes fiers d'être en possession d'un instrument international sans précédent pour nous attaquer au VIH/sida sur le lieu de travail. Tant qu'il n'existe pas de remède, nous n'avons d'autre choix que d'utiliser le contenu de cet instrument à chaque niveau de la société.»

La nouvelle norme prend la forme d'une recommandation, l'un des deux types de normes du travail que l'OIT peut adopter. Bien que distincte d'une convention en

ce qu'elle ne requiert aucune ratification, au titre de l'article 19 de la Constitution de l'OIT, une recommandation doit néanmoins être communiquée aux Parlements nationaux et discutée pour ce qui est de sa mise en vigueur à travers une législation et des politiques nationales. La recommandation amplifie l'actuel recueil de directives pratiques sur le VIH/sida et le monde du travail adopté en 2001.

### Travail domestique

La Conférence a également mené une première discussion sur de nouvelles normes internationales pour les travailleurs domestiques. Une seconde discussion sur les projets d'instruments aura lieu en juin 2011.

### Pour une mondialisation équitable

La commission pour l'application des normes de la Conférence a examiné 25 cas individuels couvrant un vaste éventail de problèmes traités par la commission d'experts pour l'application des conventions et des recommandations dans son rapport soumis à la Conférence. La commission a de nouveau tenu une séance spéciale sur l'application par le Myanmar de la convention n° 29 de l'OIT sur le travail forcé.

L'étude d'ensemble discutée par la commission cette année était consacrée aux instruments relatifs à l'emploi à la lumière de la déclaration de l'OIT de 2008 sur la justice sociale pour une mondialisation équitable.

L'étude était destinée à promouvoir davantage de cohérence entre les activités normatives et la politique économique et sociale de l'Organisation, grâce à une analyse des lois, des pratiques et des politiques menées par les pays dans le domaine de l'emploi.

Les Etats Membres de l'OIT se réunissent à la Conférence internationale du Travail (CIT) qui se tient chaque année à Genève, au mois de juin. Chaque Etat membre est représenté par une délégation composée de deux délégués gouvernementaux, un délégué employeur et un délégué travailleur, assistés de conseillers. Vasco Pedrina représentait les travailleurs helvétiques.

Les 12 premiers diplômés ont reçu leur brevet fédéral en « gestion et développement des organisations syndicales »

## Reconnaissance fédérale pour les secrétaires syndicaux

Parmi celles et ceux qui ont obtenu le brevet, on compte quatre candidats du SEV.

« Il/elle organise des campagnes », « Il/elle dirige un projet selon les principes du management de projets », « Il/elle sert de médiateur dans les situations de conflits ». Voici trois des six qualifications que doivent démontrer les candidat-e-s qui veulent obtenir le brevet de « gestion et développement des organisations syndicales ». Cette formation offerte par Movendo, en collaboration avec l'USS, montre la valeur que prennent l'organisation du travail, la communication, la formation d'une équipe, la négociation, etc.

L'orientation vers la pratique est essentielle. Ce qui est appris doit pouvoir être appliqué. Au lieu des semaines complètes d'avant, il y a maintenant 13 modules qui représentent en tout 74 jours de formation, qui peuvent être suivis en trois ans. La formation a été en effet allégée pour les secrétaires syndicaux en activité.

### Une preuve de qualifications

Cette formation en modules existe depuis l'an 2000, mais elle n'est reconnue au niveau fédéral que depuis 2008. Le responsable de la formation, Wolfram Müller, constate que les syndicalistes professionnels changent toujours plus souvent de métier : « Ils peuvent maintenant prouver des qualifications reconnues. Cela peut au

moins aider les chefs qui se représentent les syndicalistes comme de simples agitateurs de drapeaux rouges. »

12 candidats ont passé l'examen du brevet. Soit 4 femmes et 8 hommes, 7 Suisses allemands et 5 Romands, qui ont reçu leur diplôme de gestionnaire syndical, reconnu par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFT).

Les secrétaires syndicaux ont finalement des tâches herculéennes. Ils doivent former des groupes de travail, gérer des projets, négocier et faire du lobbying, travailler avec les médias, se montrer bons, débattre professionnellement et servir d'intermédiaire.

Ewald Ackermann/hk

### QUATRE QUESTIONS À UN DES DIPLÔMÉS

**contact.sev: Qu'est ce qui t'as motivé, en tant que secrétaire syndical, à suivre cette formation ?**

Olivier Barraud: J'ai toujours considéré que la formation devrait être permanente pour chaque salarié, y compris et surtout dans le domaine syndical. Les formations permettent également de se créer des réseaux, notamment avec d'autres syndicats. Cela peut s'avérer très précieux par la suite.

**Y a-t-il des prérequis pour suivre cette formation, par exemple avoir déjà une expérience de quelques années comme secrétaire syndical ?**

La formation proposée par Movendo est modulaire. Cela permet d'adapter le tempo de la formation en fonction de l'expérience de chacun. Certains modules peuvent être faits tout de suite alors que d'autres nous apportent plus si l'on a un peu d'expérience. Les responsables de formation Movendo sont à disposition pour une planification personnelle du cursus de formation.

**Qu'est-ce qui t'intéressait le plus dans cette formation et pour quelle raison ?**

J'ai bien apprécié le module sur l'histoire du mouvement syndical car il est capital de connaître ses racines pour avancer. L'économie politique et d'entreprise est aussi un thème passionnant et très utile à l'exercice de notre métier.

**A ton avis, quels sont les éléments qui s'apprennent le mieux sur le tas dans le métier de secrétaire syndical ? Et quels sont les domaines où les cours peuvent au contraire faire gagner beaucoup de temps par rapport à un apprentissage sur le terrain ?**

Quand j'ai commencé ce métier en 2004, on m'a dit: « Un secrétaire syndical, tu le mets au milieu du lac, et s'il rejoint la rive, il sera bon. » Je n'ai jamais partagé ce point de vue. Je suis également opposé à confronter la formation sur le tas et la formation dite organisée. L'acquisition d'expériences, le soutien et partage entre collègues ainsi que la formation théorique sont complémentaires pour devenir un bon secrétaire. La négociation est un bon exemple: être un bon négociateur n'est pas inné. On le devient avec l'expérience et des bases théoriques solides.

Interview: Héléne Koch



Quatre secrétaires syndicaux du SEV ont reçu le diplôme fédéral. A gauche, Elisabeth Jacchini, Philipp Hadorn et Regula Bieri, ainsi qu'Olivier Barraud (troisième depuis la droite).

Philippe Claude a créé « Transports romands », une revue dédiée aux transports publics

## Du CEVA genevois au Transrun neuchâtelois

Etre dans des villes agréables à vivre passe beaucoup par des transports publics efficaces.

Parler des enjeux liés aux transports: tel était le but visé par Philippe Claude, en lançant « Transports romands ». Cette revue trimestrielle en est à son 6<sup>e</sup> numéro. Elle est consacrée aux transports publics romands et à ceux de France voisine.

Les deux régions vont être en effet de plus en plus liées. Ainsi, l'Arc jurassien sera relié à la région Rhin-Rhône dès l'an prochain grâce au TGV. A Genève, le CEVA est désormais sur les rails, après avoir été accepté en votation populaire. Ce RER transfronta-

lier partira de la gare de Cornavin pour arriver à Annemasse et reliera le réseau CFF à celui de la SNCF

Outre le CEVA, la revue a aussi réalisé un dossier sur le tunnel du Lötschberg, ou encore le développement des TPC, les Transports publics du Chablais. Avec ces dossiers, Philippe Claude souhaite montrer ce que les transports publics peuvent apporter aux villes et aux agglomérations. A savoir, concrètement, éviter ces vastes zones peu ou pas desservies par les transports publics, qui imposent de prendre la voiture pour effectuer les trajets entre son lieu de travail et la maison, ou bien faire ses courses dans les centres commerciaux qui prolifèrent en



« Les transports publics permettent un développement durable », explique Philippe Claude, fondateur de la revue « Transports romands ».

périphérie. « La tendance actuelle est d'éviter l'étalement urbain. Cela va dans le sens du développement durable », explique Philippe Claude.

### Revitaliser les friches urbaines

Dans l'idéal, le but visé est

même d'inverser la tendance. Le canton de Vaud veut ainsi revitaliser certaines friches comme la zone de Pully-Malley. Ce qui passe par une bonne desserte par les transports publics, et la création d'une station intermédiaire

entre Renens et Lausanne. Le prochain numéro, prévu en septembre, parlera du Transrun, destiné à assurer une liaison rapide entre la ville de Neuchâtel et celle de La Chaux-de-Fonds. « Au niveau du gouvernement, il y a la volonté de réaliser ce projet. La grande question est de savoir comment le financer », constate Philippe Claude.

Est-il facile d'obtenir des infos, notamment de la part des cantons ? « Les gens nous disent parfois que ce n'est pas le moment lorsqu'une étude est en cours mais dès que deux ou trois variantes sont définies, il faut pouvoir les présenter. C'est ce que nous avons fait par exemple pour le CEVA. »

Angle droit

# Vive les vacances !

Aux portes de l'été, il n'est pas inutile de repréciser quelques règles de base en matière de vacances.

**Sans prétention d'exhaustivité, voici en dix points les principales dispositions en matière de congés payés.**

1) Dans les secteurs soumis à la LDT, le droit est au minimum de 4 semaines de vacances payées par an. Les moins de 20 ans ont droit à 5 semaines. Dès le début de l'année civile des 50 ans, 5 semaines, et dès l'année des 60 ans, 6 semaines. En cas de temps partiel, le droit aux vacances est identique, le jour a simplement une valeur différente.

2) Ce droit minimum peut être augmenté, dans une

CCT (CFE: 5, 6 et 7 semaines) ou dans un statut du personnel.

3) Dans l'exploitation, chaque période de sept jours de vacances comprend un jour de repos payé, respectivement deux en cas d'application de la semaine de cinq jours. Les dimanches et jours fériés qui tombent sur les vacances ne comptent pas dans les 20 dimanches de repos au sens de la LDT.

4) En principe, c'est l'employeur qui fixe la date des vacances, mais les salariés doivent être entendus avant leur fixation. S'ils le demandent, les époux travaillant dans la même entreprise doivent, si possible, pouvoir prendre leurs vacances ensemble.

5) Même si la LDT prévoit que les vacances sont prises, si possible, en une seule fois, il existe de nombreux systèmes de répartition ayant fait l'objet d'une entente entre salariés et entreprises de transports (les vacances aux points, par exemple).

6) Le droit aux vacances n'est pas perdu si elles ne sont pas prises durant l'année civile. Il se reporte d'une année à l'autre (cf. Angle droit du 26.11.2009).

7) Si un accident ou une maladie se produisent pendant la période de vacances, le travailleur est en droit, sur présentation d'un certificat médical, de reprendre les jours pendant lesquels il a été malade.

8) Les vacances sont réduites en cas d'absence de plus de 90 jours par suite de maladie, d'accident, de service militaire, de service civil ou de service de protection civile, ou 30 jours de congés non payés. Pour le calcul de la réduction, les 90 premiers jours d'absence n'entrent pas en ligne de compte.

9) Si la période d'absence chevauche un changement d'année, le calcul doit être clos à la fin de l'année et recommencer pour la nouvelle année comme si l'absence venait de commencer.

10) Si le contrat de travail est résilié, le travailleur doit en principe prendre ses vacances pendant le délai

de congé; si c'est absolument impossible, il aura droit à une indemnité en espèces, calculée en pour-cent de son salaire brut (8,33% pour 4 semaines par an, 10,64% pour 5 semaines, 13,04% pour 6 semaines).

Protection juridique SEV



## Es-tu membre SEV ?

Un de tes collègues n'est pas encore membre ?

80% des employés des transports publics sont membres d'un syndicat – rejoignez tous le SEV ! Si tu convaincs un collègue d'entrer au SEV, tu reçois une prime de recrutement de 50 francs.

### Nos arguments ?

Le SEV se bat pour:

- des salaires avec lesquels nous pouvons vivre correctement;
- des temps de travail qui nous laissent le temps de vivre;
- des conventions collectives de travail (CCT), qui réglementent nos conditions de travail;
- et beaucoup plus encore...

### Une chose est sûre:

**plus un syndicat a de membres, plus il est fort !**

**Et donc meilleures sont les conditions de travail de la branche !**

## Veux-tu recevoir ton propre *contact.sev* ?

Si tu deviens membre, tu recevras automatiquement le journal, car l'abonnement est compris dans la cotisation.

Mais les collègues d'autres domaines de travail et d'autres syndicats peuvent également s'abonner à *contact.sev*. L'abonnement annuel coûte 40 francs.

### Ou veux-tu tout d'abord profiter d'un abonnement d'essai ?

Tu peux ainsi recevoir gratuitement 6 éditions de *contact.sev*, afin de te faire une idée précise de notre journal.



- J'adhère au SEV et je reçois automatiquement un abonnement à *contact.sev*.
- Je m'abonne à *contact.sev* au prix de 40 francs par année.
- Je souhaite profiter d'un abonnement à l'essai (6 éditions).

Nom/Prénom:	Recruté par:
Rue/Numéro:	Nom/Prénom:
NP/Localité:	Adresse:
Tél. (prof.):	Localité:
Tél. (privé):	Tél.:
Date/Signature	

Envoyer à: SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6, ou faxer au 031 357 57 58 (ou envoyer les informations nécessaires par mail à christian.cuenoud@sev-online.ch).  
Nous prendrons contact avec toi! Merci de ton intérêt! D'autres questions? info@sev-online.ch ou www.sev-online.ch

La Lenzerheide est un paradis, été comme hiver

# Du téléphérique du Gondel au toboggan du Rodel

Andrea Cantieni est avocat à Coire et membre externe du SEV, pour lequel il a déjà travaillé comme avocat-conseil. Il propose une excursion qui commence aux portes de la ville pour nous mener à la Lenzerheide.



La Lenzerheide est un lieu de vacances connu mondialement aujourd'hui. Le premier hôtel a été ouvert en 1882 dans un refuge de montagne transformé. Auparavant, il y avait seulement des activités agricoles l'été. C'est pourquoi il n'existe aucune commune de Lenzerheide. Le village appartient à Vaz. De Coire, on part le long de la Rabiusa dans une magnifique vallée d'altitude, dans laquelle on peut pratiquer tous les sports, été comme hiver. Notre choix se porte toutefois sur un autre trajet, qui nous fait prendre

le téléphérique du Gondel pour aller de Coire à Brambrüesch. On peut naturellement aussi effectuer ce parcours à pied, mais il est très raide! De Brambrüesch (1595 mètres) en revanche, le chemin ne grimpe que légèrement en direction du sud. En prenant à droite à l'embranchement, on grimpe encore jusqu'au Dreibündenstein (1276 mètres) où l'on peut admirer une vue panoramique unique.

Tout droit on va confortablement plus loin vers Pradaschier, que nous atteignons après 2 heures. On

peut foncer vers Churwalden en prenant la luge d'été du toboggan du Rodel. Ceux qui le souhaitent peuvent poursuivre en direction de la Lenzerheide après s'être restaurés. Cette région compte des chemins d'excursion d'une longueur totale de 170 kilomètres, si bien que les passionnés de randonnée très sportifs ne viendront pas à bout aussi vite de toutes les idées. De Brambrüesch à la Lenzerheide, on comptera trois bonnes heures, que l'on peut cependant facilement convertir en une journée complète de marche avec quelques boucles supplémentaires.

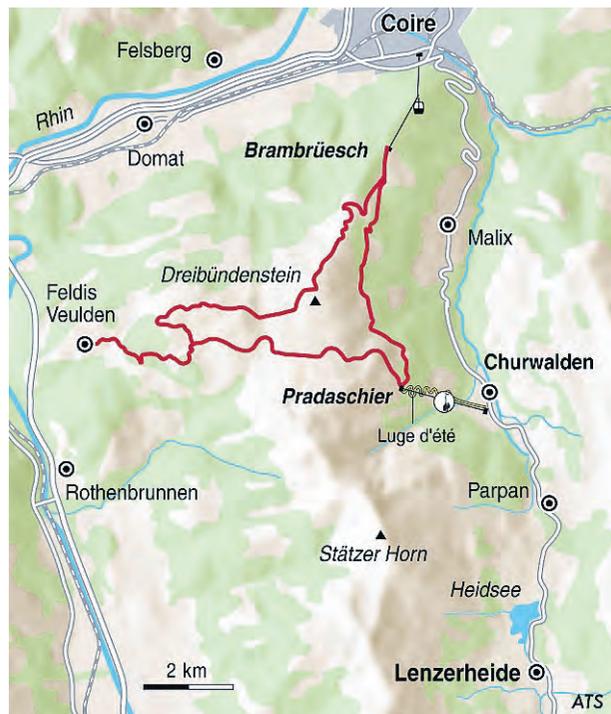
## Baignades et grillades

Certains auront peut-être envie d'un bain durant les chaudes journées d'été. Dans ce cas, on recommandera le Heidsee, situé à 1500 mètres d'altitude et qui est quasiment le « lac à domicile » de la Lenzerheide. En hiver, on y trouve une piste de ski de fond sur la glace qui le recou-

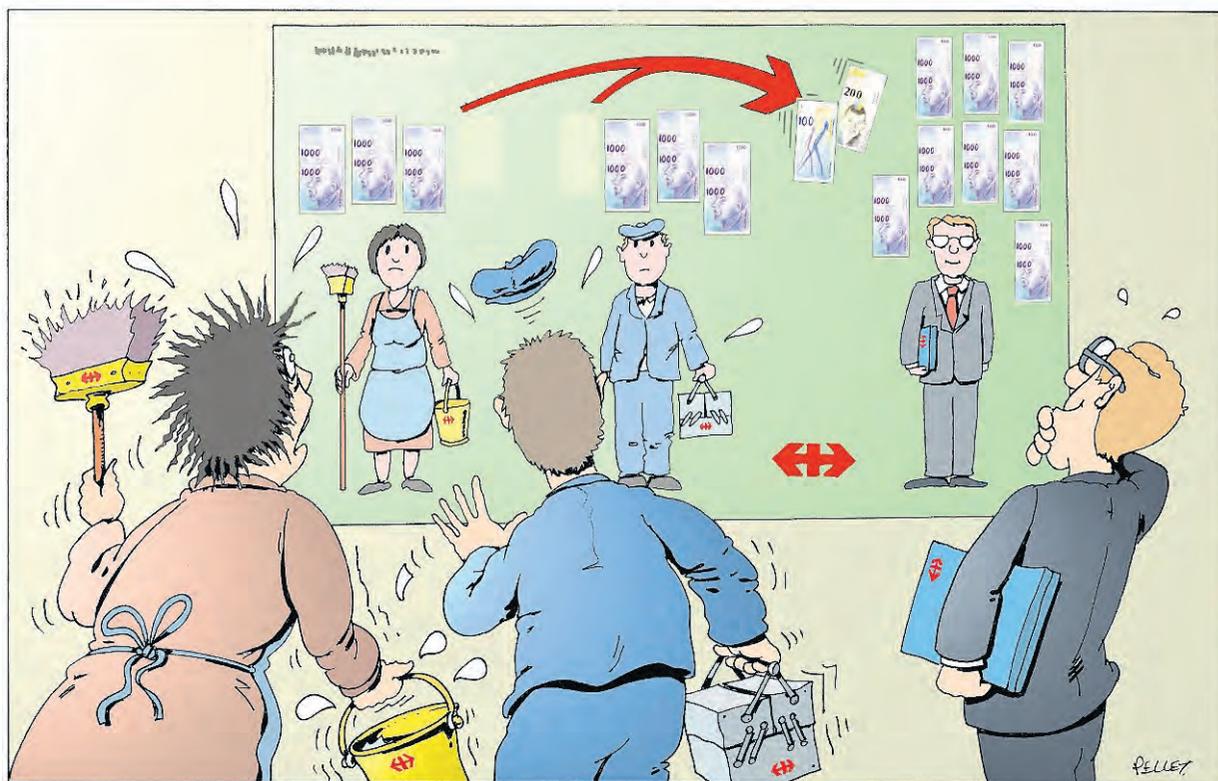
vre, mais il a souvent une température de 17 à 22 degrés en été. La baignade est gratuite ici, et il y a aussi pas mal de jeux et de matériel de

sport à louer. Les bords du lac comprennent aussi de nombreuses places à grillades.

Pan/hk



PELLET PIOCHE: **NON AU NOUVEAU SYSTÈME SALARIAL DES CFF** (VOIR DOSSIER PAGES 10-12)



## IL Y A 50 ANS

### Une vue à court terme du recrutement

Le problème des effectifs du personnel est au centre des préoccupations de la SEV aussi bien que de l'administration. Si les CFF ne sont pas seuls aujourd'hui à se heurter à des difficultés de recrutement, il n'en reste pas moins qu'ils ont commis certaines erreurs dans leur politique de recrutement. Dès que le plus petit recul du trafic se manifestait, on n'engageait plus de personnel, ou seulement très peu. Mais dès que le trafic reprenait, les nombreux salariés qui se seraient peut-être intéressés au service des CFF s'étaient déjà engagés dans l'industrie privée.

Accord UBS : manifestation syndicale spontanée devant le Palais fédéral

# 1-0 à la mi-temps pour les profiteurs!

Pas de commission d'enquête parlementaire, pas d'impôts sur les bonus, pas de régulation du secteur financier. Le 15 juin, la majorité du Parlement fédéral a accepté l'accord conclu avec les Etats-Unis sans une seule et unique mesure d'accompagnement. Elle veut clore le dossier « crise » sans même oser essayer de faire en sorte que cela ne se reproduise plus.

« La Paradeplatz zurichoise a dicté ses ordres à la Place fédérale bernoise. Et les parlementaires ont acquiescé. » C'est en ces termes que le coprésident du syndicat Unia a décrit devant une bonne centaine de manifestants présents devant le Palais fédéral comment les vrais puissants de ce monde ont imposé au Conseil national – via une majorité bourgeoise soutenue par l'UDC – l'acceptation de l'accord conclu avec les Etats-Unis et le rejet de toute mesure d'accompagnement. Mardi 15 juin à 10 heures, syndicats, partis de gau-



Le SEV était fortement représenté sur la Place fédérale pour protester contre la politique à la botte des grandes banques.

che et Verts ont appelé à manifester devant le Palais fédéral contre cette décision scandaleuse. A 12 h 30, une bonne centaine de personnes ont afflué, munies de banderoles et de vuvuzelas. « 1 à 0 à la mi-temps pour les profiteurs contre le peuple », a-t-on pu lire sur une banderole.

## Incendiaires impunis

Ce qui s'est passé sous la Coupole fédérale correspond exactement à la définition du mot « scandale » et nous montre des parlementaires devenus les marionnettes consentantes des grandes banques. Or, il s'agissait de la crise du siècle, une crise du système financier causée par les profiteurs eux-mêmes! Des profiteurs à qui les politiques de la droite se hâtent d'apporter leur soutien! Et cela, sans même prendre la moindre mesure pour que le peuple n'ait pas à passer une nouvelle fois à la caisse. Les petits criminels, on les arrête et on les met quelque temps derrière les barreaux. Par contre, les incendiaires des grandes banques, on les laisse impunis et libres de recommencer. On va même jusqu'à leur offrir essence et briquets! Mais on n'en est qu'à la mi-temps...

Ewald Ackermann



Les syndicalistes se sont fait entendre et remarquer sur la Place fédérale avec leur drapeaux et leurs vuvuzelas.



Le ras-le-bol se manifeste contre les responsables de la crise économique.



Le vice-président du SEV Manuel Avallone a rencontré sur le lieu de la manifestation la conseillère nationale Margret Kiener Nellen (PS Berne).

Fernando Luis David, conducteur aux Transports publics genevois (TPG)

# « J'aimerais bien que notre syndicat gueule un peu plus ! »

Fernando Luis David, 38 ans, est membre du comité de la section SEV TPG. Derrière son visage doux et jovial, se cache un homme aux convictions syndicales bien trempées.

« La « saudade » est un mot portugais qui désigne un sentiment de nostalgie. Le chant fado exprime très bien la saudade. » A Genève, dans le bureau de la section SEV TPG, Fernando Luis David évoque le Portugal, son pays d'origine. Il parle de son admiration pour le prix Nobel de littérature José Saramago, décédé le 18 juin à 87 ans, et de son incroyable roman « L'Aveuglement » qui décrit un monde où tous les habitants sont soudainement atteints de cécité. « Mais mon auteur préféré, c'est Luis de Camoes, un écrivain de la période des colonisations qui a écrit de superbes poèmes en vers. » Beaucoup de « saudade » chez Fernando Luis David ? « Non, j'aime mon pays d'origine, j'y retourne au moins une fois par année pour voir mes parents,

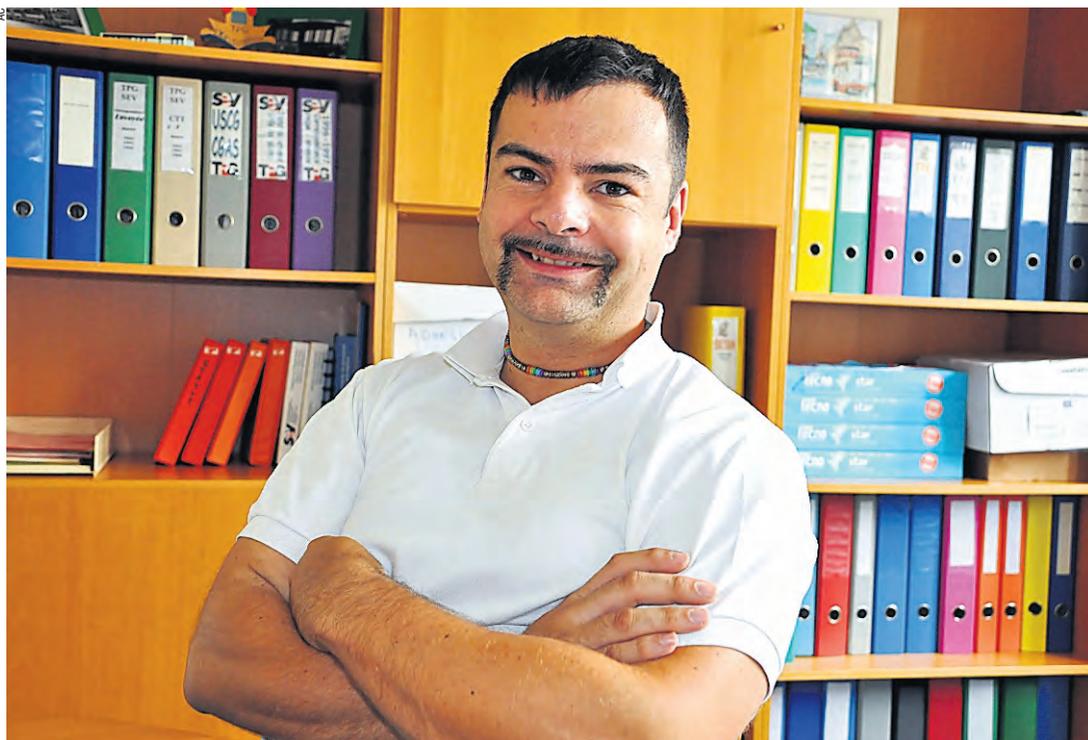
mais je me sens très bien à Genève. Je n'ai pas la nostalgie. J'ai du reste acquis la nationalité suisse. »

A 20 ans, il quitte le Portugal pour venir en Suisse

Fernando Luis David a étudié durant deux ans la biochimie à l'université de Lisbonne. « J'ai arrêté mes études. Les labos de chimie, ce n'était pas ma voie. J'ai rejoint mes parents en Suisse, ici à Genève. Mon père était monteur en échafaudages. J'avais vingt ans. » Durant six ans, Fernando Luis David travaille comme garçon de café à Genève. Puis, durant six autres années il est chauffeur de taxi. Le 1<sup>er</sup> janvier 2002 il entre aux TPG. « J'aime conduire les véhicules. Aux TPG je suis dans la rotation de réserve, c'est-à-dire que je remplace des collègues qui pour une raison ou une autre n'ont pas pu prendre leur tour de service. Je connais mes horaires, mais je ne sais pas lorsque je commence mon travail si je vais conduire un tram, un bus ou un trolleybus. C'est cette diversité qui me plaît dans mon métier. »

Rédacteur du bulletin syndical SEV TPG

Le syndicalisme, Fernando Luis David l'a découvert lorsqu'il travaillait dans la restauration. Aux TPG, il a appris à mieux connaître le SEV lorsqu'en automne 2007 il a intégré le comité de lutte inter-syndical qui s'était constitué



Fernando Luis David : « On a tous compris que l'essentiel est de remettre l'Humain au centre de l'entreprise. »

pour améliorer les conditions de travail des conducteurs minés par des horaires de travail mal fichus. Au printemps 2008, il est élu au comité de section SEV TPG. Un engagement qu'il ne regrette pas. « Au SEV, les discussions sont parfois enflammées, les avis divergent, on s'y perd, mais on finit toujours par

**« Nous sommes présents sur le terrain, nous bougeons, nous allons de l'avant. Cela porte ses fruits puisque depuis le début de l'année, nous avons enregistré plus de quarante adhésions au SEV. »**

trouver un consensus. On a tous compris que l'essentiel est de remettre l'Humain au centre de l'entreprise. » Parmi ses responsabilités syndicales, Fernando Luis David est membre de la commission de la branche bus Gatu qui planche sur la révision de la loi sur la durée du temps de travail (LDT). Au sein de sa section SEV TPG, il est le secrétaire du groupe exploitation et rédacteur du bulletin d'information

« Echo syndical » qui tire à 1500 exemplaires.

**Une révision des statuts du personnel qui fait souci**

Pour Fernando Luis David, la préoccupation numéro un de sa section, c'est l'actuelle révision du statut du personnel des TPG. « Nous craignons que l'entreprise cher-

sur les routes genevoises. Face à ces problèmes, la section SEV TPG, se bat pour faire respecter les droits des employés. « Nous sommes présents sur le terrain, nous bougeons, nous allons de l'avant. Cela porte ses fruits puisque depuis le début de l'année, nous avons enregistré plus de quarante adhésions au SEV. Et il faut tenir compte qu'aux TPG, le SEV n'est pas seul. Deux autres syndicats sont également présents et actifs. » Malgré le dynamisme de la section SEV TPG, Fernando aimerait que le syndicalisme suisse soit plus combatif. « Je trouve que nous sommes trop gentils. Je sais que c'est propre à la culture suisse de vouloir chercher une solution aux problèmes plutôt qu'un rapport de force. Je ne suis pas un va-t-en-guerre, mais voilà, j'aimerais bien que notre syndicat gueule un peu plus ! Il faudrait, par exemple, que tous les employés qui travaillent en Suisse touchent le 13<sup>e</sup> salaire. » *Alberto Cherubini*

## BIO

Fernando Luis David est né à Lisbonne le 2 octobre 1971. Vingt ans plus tard, le 1<sup>er</sup> mai 1991, il rejoint ses parents à Genève. Le 1<sup>er</sup> janvier 2002 il est engagé par les TPG. D'abord membre du syndicat Transfair, il signe le 10 avril 2006 son adhésion au SEV. Le 5 février 2008 il est élu au comité de la section SEV TPG. Durant ses loisirs, Fernando Luis David apprécie particulièrement le théâtre, peut-être parce que, comme l'a écrit l'écrivain grec Pallas : « Le monde est une pièce de théâtre ; il faut apprendre à jouer son rôle. »